

ETUDE SECTORIELLE

L'EDUCATION EN CÔTE D'IVOIRE



Photo : Malte Jäger – Fondation Jacobs

Margaux SMEYERS

SOMMAIRE

1.	RESUME EXECUTIF & METHODE	4
2.	CONTEXTE HISTORIQUE DE L'EDUCATION EN CÔTE D'IVOIRE	5
A.	POLITIQUE EDUCATIVE DEPUIS L'INDEPENDANCE	5
B.	COMPARAISON DE LA COTE D'IVOIRE AUX PAYS DE LA SOUS-REGION DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION	7
3.	LE SYSTEME EDUCATIF AUJOURD'HUI	9
C.	SEGMENTATION DE LA FORMATION DES ELEVES PAR NIVEAUX	9
D.	LA FORMATION & L'ALLOCATION DES ENSEIGNANTS	10
E.	TAILLE DU MARCHE	11
4.	GESTION DU SYSTEME EDUCATIF	14
F.	GOUVERNANCE : MINISTERES RESPONSABLES	14
G.	BUDGETS ET DEPENSES POUR L'EDUCATION	15
5.	LE PRESCOLAIRE	16
6.	LE PRIMAIRE	18
7.	LE SECONDAIRE GENERAL	21
A.	LE PREMIER CYCLE	21
B.	LE DEUXIEME CYCLE	22
C.	LES SUBVENTIONS DE L'ETAT DANS LE SECTEUR PRIVE AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL & TECHNIQUE	23
8.	L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE & LA FORMATION PROFESSIONNELLE (SECONDAIRE)	24
9.	L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	25
10.	LA FORMATION PROFESSIONNELLE POST-SCOLAIRE	27
A.	LE MARCHE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	27
B.	ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	27
11.	POINTS GENERAUX AUX DIFFERENTS NIVEAUX D'EDUCATION	30
12.	L'ALPHABETISATION	33
13.	INNOVATIONS : L'« EDTECH » EN COTE D'IVOIRE	35
14.	AUTRES ACTEURS DU SYSTEME EDUCATIF IVOIRIEN	37
A.	MAISONS D'EDITIONS ET IMPRIMEURS	37
B.	LIBRAIRIES	40
C.	ONG ET FONDATIONS	41
15.	COMPTE RENDU DU SECTEUR DE L'EDUCATION EN CÔTE D'IVOIRE : ANALYSE SWOT	43
16.	OPPORTUNITES D'ACTION DANS LE SECTEUR EDUCATIF	45
17.	OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENT POUR UN FONDS DE PRIVATE EQUITY	46
18.	CONCLUSION	47

ABBREVIATIONS

BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAFOP	Les Centres d'Aptitude et de Formation Pédagogique
CEDEAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CEPE	Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires
ENS	Ecole Normale Supérieure
INFAS	Instituts Nationaux de Formation des Agents de Santé
INFS	L'Institut National de Formation Sociale
INJS	Institut National de la Jeunesse et des Sports
INSAAC	Institut National des Arts et de l'Action Culturelle
IPNETP	Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel
MEN	Ministère de l'Enseignement National
MEMEASP	Ministères de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MENET	Ministère de l'Enseignement National et de l'Enseignement Technique
MENETFP	Ministère de l'Enseignement National et de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MPJEJSC	Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique
N.D.	Non Disponible
PND	Plan National de Développement

1. RESUME EXECUTIF & METHODE

Ce rapport est un résumé de la situation actuelle du secteur de l'éducation en Côte d'Ivoire. Il revoit ainsi les axes principaux du milieu éducatif du pays point par point, de manière descriptive et analytique. En conclusion, à travers les différentes forces et faiblesses du secteur plusieurs opportunités d'action et d'investissement sont présentées du point de vue du secteur privé. En effet, si le pays a fait des efforts considérables depuis sa sortie de crise en 2011, l'éducation en Côte d'Ivoire demeure en retard par rapport aux autres pays de la sous-région, et même d'Afrique sub-Saharienne.

Ce rapport se base à la fois sur les ressources disponibles et publiées sur internet, mais aussi sur l'expérience de Comoé Capital au travers du fonds éducatif Education Impact Fund que la société gère. Le manque de données publiées limite cependant la profondeur de cette étude sectorielle. De plus, il est important de prendre conscience que plusieurs sources utilisées sont des sources étatiques, remettant ainsi possiblement en cause les données publiées.

2. CONTEXTE HISTORIQUE DE L'EDUCATION EN CÔTE D'IVOIRE

Politique éducative depuis l'indépendance

a) De l'indépendance à la crise de 2011

Jusque dans les années 2000, la Côte d'Ivoire était considérée comme l'un des fleurons éducatifs de l'Afrique de l'Ouest. Néanmoins, l'insécurité dans plusieurs régions du pays, accompagnée des revendications politiques et sociales, ont fortement affecté le pays entre 2009 et 2011, poussant à la détérioration de la qualité de l'éducation voire même la fermeture d'un grand nombre d'établissements. A titre d'exemple, le score moyen en français et mathématiques a baissé de 45% en 1996 à 30% en 2009 (Banque Mondiale, 2017).

b) Depuis la crise de 2011

Des efforts considérables ont été remarqués depuis 2010 dans le désir de redonner à la Côte d'Ivoire son potentiel éducatif tel qu'il était auparavant. Ainsi, en 2010 le budget alloué au secteur de l'éducation a augmenté de 7,5% par an¹, permettant ainsi la construction de nouvelles classes (+ 9 000 classes pour le primaire, et 3 500 pour le secondaire) et l'embauche de nouveaux enseignants (+ 20.000 pour le primaire et + 6 000 pour le secondaire). Cependant, si la situation est en constante amélioration, les indicateurs sociaux du pays restent encore globalement faibles, notamment en termes d'éducation, justifiant ainsi la 171^{ème} place sur 187 pays en termes de développement humain en 2017, alors que le pays atteignait la 129^{ème} position en 2000. Les résultats actuels, tels qu'une expérience de vie scolaire de 7,7 ans contre 9,7 années en moyenne en Afrique, alors que le gouvernement consacrait en 2015 environ 5% de son PIB à l'éducation, proportion nettement supérieure à la moyenne africaine, viennent questionner l'efficacité et la suffisance des réformes mises en place (Banque Mondiale, 2017).

c) Réformes récentes dans le secteur éducatif de Côte d'Ivoire

Suite à la volonté du gouvernement de remédier aux difficultés éprouvées par le milieu éducatif en Côte d'Ivoire, une série de réformes ont eu lieu depuis la fin de la crise :

- En 2012, découlant du contexte régional, a eu lieu la mise en place du système de LMD (Licence-Master-Doctorat) afin d'harmoniser l'offre de formation de l'enseignement supérieur avec l'international et ne pas rester en marge des autres pays (*voir section 3.A*). Alors que la réforme a été engagée depuis la Directive de l'UEMOA en 2007, la mise en place de celle-ci en Côte d'Ivoire a pris un certain retard, essentiellement suite à la crise qu'a subie le pays entraînant ainsi la fermeture des universités (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016).
- Depuis la rentrée 2012/2013, le seuil d'admission en 6^{ème} a baissé. En effet, chaque année, une commission se permettait d'affecter en 6^{ème} uniquement les élèves qui satisfaisaient aux conditions d'admission arrêtées par le MENET dû au manque de structures d'accueil. Cette barre d'admission limitait ainsi fortement l'accès à l'éducation au-delà de la dernière année du cycle primaire. La barre d'orientation a donc été baissée afin de permettre à tous les admis du CEPE (*voir section 3.A*) de passer automatiquement en 6^{ème} secondaire. La baisse de ce seuil a eu pour conséquence une croissance importante de la demande pour le secondaire. Les partenariats public-privés (*voir section 7.C*) agissent alors comme un remède à une demande bien trop élevée par rapport à l'offre publique fournie (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016).
- Depuis la rentrée 2015/2016, la scolarité a été rendue obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans afin de faire face aux fortes inégalités présentes dans le pays en termes d'accès à l'école (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016).
- L'année 2015 a également été marquée par de nombreuses réformes, notamment suite à l'augmentation de la part du budget consacrée à l'éducation (Banque Mondiale, 2017). Les différentes réformes se sont traduites par la mise en place :
 - D'un Comité Interministériel de Coordination du Secteur Education/Formation ;
 - D'une cellule technique de coordination et de suivi des politiques et plans stratégiques du secteur éducation/formation ;
 - D'une évaluation plus accrue des politiques et résultats à travers un renforcement de l'Inspection Générale de l'Education Nationale ;
 - De la mise en place de réformes au sein des Centres d'Animation et de Formations Pédagogiques (CAFOP) : référentiels de formation et renforcement de la gouvernance.

¹ Valeur constante

Dans le but de compter comme l'un des pays ayant atteint l'émergence d'ici 2020, le gouvernement de la Côte d'Ivoire s'est doté depuis 2012 de deux « Plan National de Développement » (PND) successifs. Le premier, établi sur cinq ans, couvrait les années 2012 à 2016. Dans la continuité de ce premier, un deuxième PND a été mis en place pour les années 2016 à 2020, donnant notamment une place importante au secteur de l'éducation. Les objectifs et plans d'actions respectifs sont les suivants (MPD, 2016) :

- (i) *Tous les enfants & les jeunes d'âge scolaire fréquentent des écoles offrant des enseignements de qualité et répondant aux normes nationales.*
 - Gouvernance scolaire renforcée à travers des plans de développement à moyen terme (3 ans) respectant les priorités nationales du secteur ;
 - Education de la petite enfance améliorée à travers l'accroissement de l'offre et la réhabilitation des structures existantes dans le préscolaire ;
 - Scolarisation du primaire universelle, inclusive et de qualité à travers la mise en œuvre de l'application de la loi rendant la scolarisation obligatoire entre 6 et 16 ans et celle rendant l'école gratuite jusqu'en primaire ;
 - Scolarisation de la jeune fille et son maintien dans le système éducatif assurés à travers la construction de 8 lycées de jeunes filles avec internat ;
 - Développement des structures de l'Enseignement secondaire général et de l'enseignement technique à travers la mise en place de nouvelles structures (construction de 816 collèges, 20 lycées et 8 lycées techniques) & réhabilitation des structures actuelles (483 établissements réhabilités). L'encadrement sera alors assuré par le recrutement de près de 9000 enseignants pour le secondaire général, et 153 pour les lycées techniques ;
 - L'enseignement civique sera renforcé à travers un renforcement du contenu et la formation des formateurs ;
 - La qualité de l'éducation sera également renforcée à travers :
 - Une amélioration de la formation des formateurs (via des études) afin d'améliorer le contenu de la formation et identifier la durée optimale ;
 - La mise en place d'un système de certification des compétences des enseignants des écoles privées à tous les niveaux ;
 - La certification des compétences techniques acquises dans le secteur informel.
- (ii) *Les hommes et les femmes ont un accès équitable à une formation professionnelle de qualité.*
 - Le cadre de la gouvernance de la formation professionnelle est amélioré à travers : des partenariats avec le secteur privé, l'organisation de concession des formations conduisant au Brevet de Technicien Supérieur au secteur privé, et fera la promotion de la culture de la qualité dans la formation professionnelle ;
 - Les structures de la formation professionnelle sont renforcées (réhabilitation de 17 centres & construction de 10 antennes régionales, de 4 centres sectoriels dans les Mines, l'Agriculture, le Transport et les Automobiles, et de 6 Ateliers d'Application et de Production)
 - Les capacités & les ressources humaines du secteur de la formation professionnelle sont renforcées
 - Des outils innovants sont acquis pour la formation professionnelle
- (iii) *Les populations savent lire, écrire et calculer.*
 - Intégration des structures non formelles au système éducatif à travers la réduction des classes passerelles et la restructuration et la modernisation des écoles de confession musulmane et des écoles communautaires.
 - Un renforcement du secteur de l'alphabétisation à travers la création de centres d'alphabétisation dans le milieu rural, et l'intensification de la formation des adultes, notamment des femmes.
- (iv) *L'accès à l'enseignement supérieur de qualité est renforcé.*
 - Amélioration de la gouvernance du secteur à travers la révision du cadre juridique et institutionnel ainsi que la mise en place d'un système de suivi-évaluation du secteur
 - Renforcement des capacités d'accueil notamment dans les régions de Man, Bondoukou, Adiaké et San Pedro ;
 - Amélioration de l'employabilité des diplômés à travers l'adaptation des curricula aux demandes du secteur privé et un renforcement de l'utilisation des TIC dans l'enseignement.
 - Amélioration du climat social et de l'environnement dans les universités & grandes écoles à travers des actions de sensibilisation.

C'est sur la base de ces différents objectifs et plans d'actions que le *Plan Sectoriel Education/Formation 2016-2025* (MENETFP, 2017)² a été élaboré.

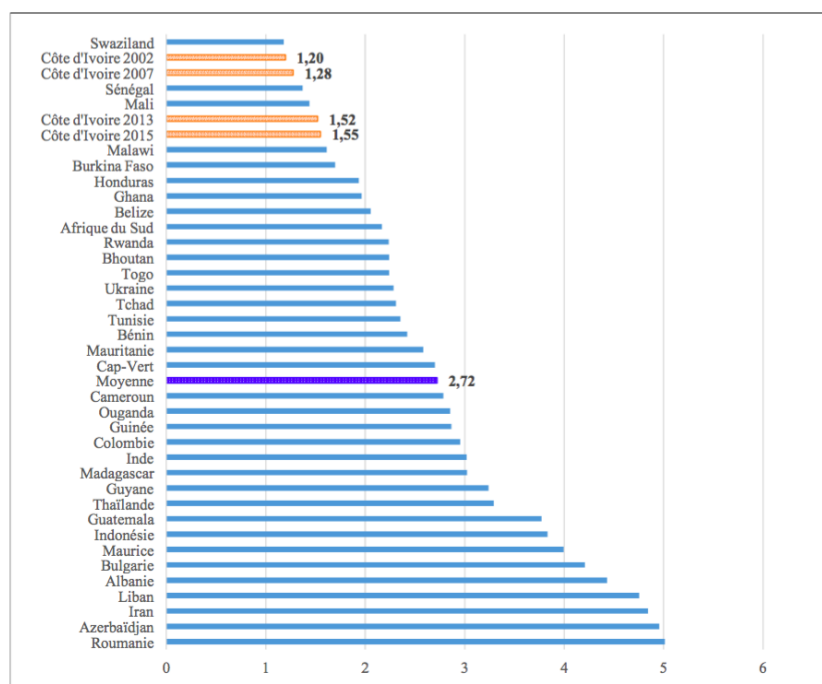
Comparaison de la Côte d'Ivoire aux pays de la sous-région dans le secteur de l'éducation

Comme mentionné auparavant, malgré les efforts de l'Etat Ivoirien en termes de dispositions financières et les différentes réformes mises en place, dans son dernier rapport, la Banque Mondiale (2017) démontre que ces efforts demeurent insuffisants ou inappropriés. En effet, en termes d'éducation, la Côte d'Ivoire garde environ 25 années de retard vis-à-vis de la Thaïlande, et performe encore en deçà des pays de la sous-région.

Les **résultats scolaires** en Côte d'Ivoire restent inférieurs à ceux obtenus par la plupart des pays africains. La dernière enquête de PASEC (Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la Confemen) montre que si les résultats au primaire en français s'approchent de la moyenne des pays africains francophones, ceux en mathématiques demeurent parmi les plus bas. Avec un score de 476, le pays se positionne bien en dessous du Sénégal, du Burundi et du Burkina Faso, du Cameroun, du Bénin, du Togo et du Congo. Les résultats des examens du secondaire sont quant à eux dans la moyenne des pays francophones de la région mais demeurent très faibles vis-à-vis de pays tel que la France (*voir sections 7.A et 7.B*) par exemple.

L'**efficacité du système éducatif** ivoirien demeure également très faible malgré les progrès réalisés : la Côte d'Ivoire n'offre que 1,6 années de scolarisation pour 1 point de pourcentage de PIB dépensé, contre une moyenne de 2,7 années pour la totalité des pays en voie de développement repris dans le graphique ci-dessous.

Graphique 1 : L'efficacité du système éducatif ivoirien demeure faible malgré de récents progrès



Source : Calculs de la Banque mondiale.

Le **niveau d'espérance de vie scolaire** reste faible (7,7 ans) en comparaison aux 9,7 années en moyenne en Afrique (taux de redoublement pris en compte)³.

Les **taux d'achèvement**, aussi bien au niveau du primaire que du secondaire demeurent en dessous, non seulement des pays à revenus intermédiaires, mais aussi des moyennes africaines. Le taux d'achèvement du primaire est de 63,1% contre 72,6% en Afrique et 92,8% dans les pays à revenus intermédiaires. Le taux d'achèvement du secondaire

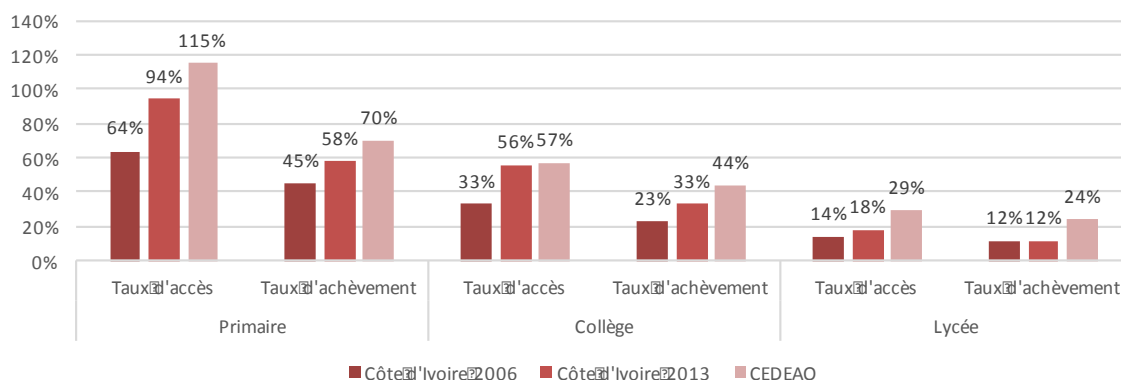
² Document disponible en ligne sous format PDF.

³ Le rapport de la Banque Mondiale souligne toutefois que certains facteurs expliquant ce faible taux sont exogènes au système éducatif, tel que le faible ratio entre les personnes actives et donc pouvant financer l'éducation de leurs enfants et la population scolarisable.

est de 35% en Côte d'Ivoire alors qu'il est de 45% en moyenne en Afrique et 75% dans les pays à revenu intermédiaire.

Les écoles ivoiriennes manquent d'infrastructures et les élèves manquent d'ouvrages scolaires. En effet, alors que les dépenses en biens et matériel d'éducation représentent environ 20% dans des pays efficaces comme le Cap Vert et la Thaïlande, ce chiffre n'atteint que 5% en Côte d'Ivoire, même s'il demeure au-dessus de la moyenne sub-Saharienne. Le graphique ci-dessous démontre aussi que si la Côte d'Ivoire est au-dessus de la moyenne sub-Saharienne en termes d'accès à l'électricité pour les écoles primaires, ceci n'est pas applicable pour l'accès à l'eau potable ou à des toilettes.

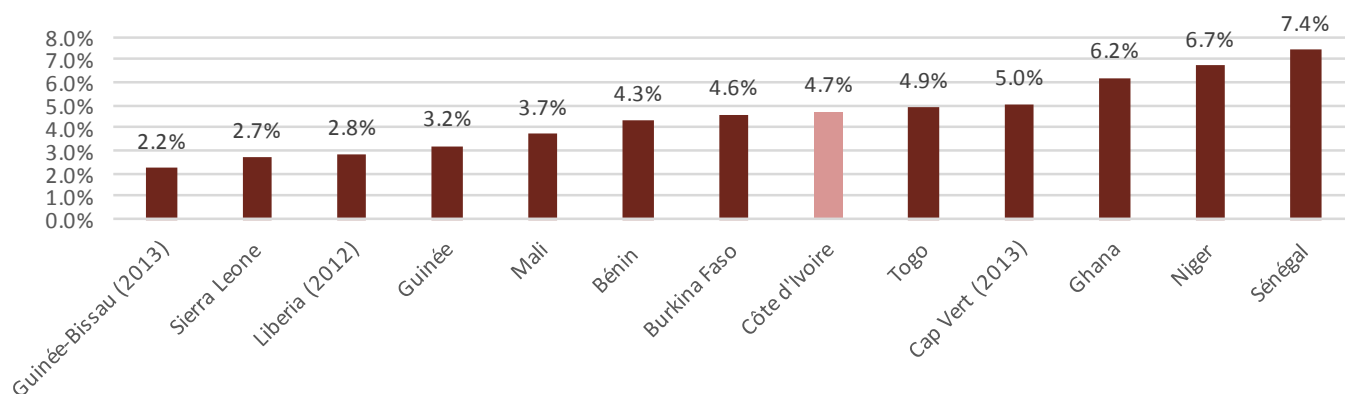
Graphique 2 : Comparaison des équipements & ouvrages scolaires de la Côte d'Ivoire par rapport à la moyenne d'Afrique sub-Saharienne et du Cap-Vert



Source : (Banque Mondiale, 2017)

Paradoxalement, en 2013, **les dépenses publiques de l'éducation** (% PIB) représentaient 4,7%, ce qui place la Côte d'Ivoire parmi les pays de la sous-région investissant le plus dans son système éducatif en comparaison aux autres pays de la CEDEAO. La même tendance est dévoilée lorsque l'on regarde les dépenses courantes d'éducation de la CIV (29,5% en 2013) contre une moyenne de 24,5% pour les pays de la CEDEAO (Banque Mondiale, 2018; Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016).

Graphique 3 : Part des dépenses des gouvernements de la CEDEAO dans l'éducation en pourcentage du PIB (2014)⁴⁵



Source : (Banque Mondiale, 2018)

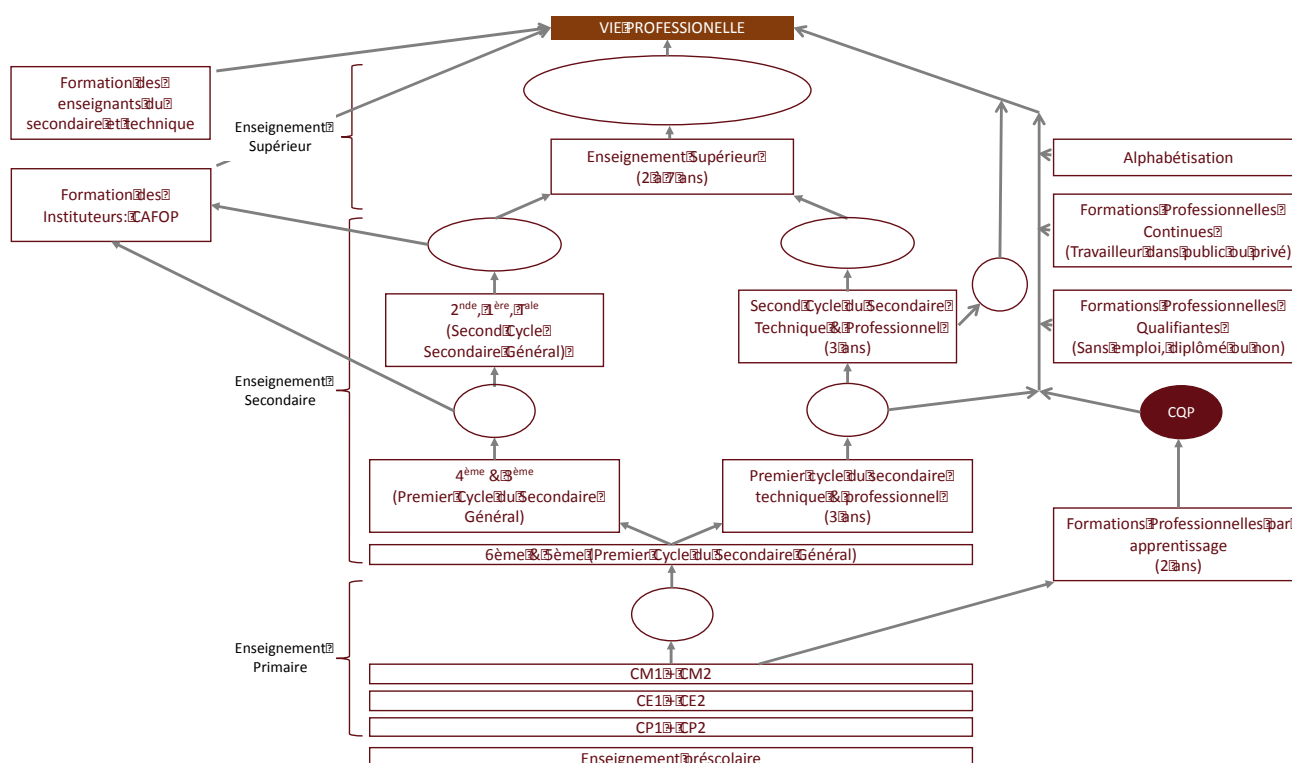
⁴ 2014 ou dernière année disponible, voir parenthèses.

⁵ Donnée non disponible pour le Nigéria.

3. LE SYSTEME EDUCATIF AUJOURD'HUI

A. Segmentation de la formation des élèves par niveaux

Diagramme 1 : Schéma du système éducatif ivoirien



Source : (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016)

- **L'enseignement préscolaire (3 à 5 ans) :**
 - o Facultatif
 - o Permet de préparer les enfants au cycle primaire
 - o Trois sections :
 - La Petite Section (PS)
 - La Moyenne Section (MS)
 - La Grande Section (GS)
- **Le cycle primaire (6 à 11 ans) :**
 - o Durée : 6 ans
 - o Est organisé en trois sous-cycles
 - Les cours préparatoires CP1 & CP2
 - Les cours élémentaires CE1 & CE2
 - Les cours moyens CM1 & CM2
 - o Ce cycle est sanctionné par le « Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires » (CEPE), donnant accès au 1^{er} cycle du secondaire (général ou professionnel)
- **Le cycle secondaire**
 - o **Le premier cycle de l'enseignement secondaire & technique :**
 - Durée : 4 ans
 - Cursus Général (le collège) : sanctionné par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) à la fin de la 3^{ème} (dernière année du cycle) ;
 - Cursus Professionnel/Technique : dès la fin de la 5^{ème} (deuxième année du cycle), il est possible de prendre une orientation vers un cursus professionnel et de poursuivre ses études dans des Centres de Formation Professionnelle (CFP) ou dans des Collèges d'Enseignement Technique (CET). La fin des études dans ces établissements est sanctionnée par l'obtention d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou d'un Brevet Professionnel (BP ou BEP).

- **Le second cycle de l'enseignement général & technique :**
 - Durée : 3 ans (spécialisations dès la classe de seconde)
 - L'enseignement Général :
 - Sanctionné par le Baccalauréat
 - Spécialisations : (A) Littéraire, (C) Scientifique à dominantes Mathématiques & Sc. Physiques et (D) Scientifique à dominantes Sciences de la Vie et de la Terre (S.V.T.)
 - Enseignement professionnel & technique :
 - Sanctionné par le Brevet de Technicien (BT) et le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) industriels et tertiaires.
 - Spécialisations tertiaires (B), (G1), (G2,) et les spécialisations industrielles (E, F1, F2, F3, F4 et F7).
 - Ces diplômes se préparent dans les Lycées Techniques (LT), les Lycées Professionnels (LP) et dans les Centres de Perfectionnement aux Métiers (CPM).
 - Instituts de formation artistique
 - Forment les élèves aux baccalauréats artistiques H1 (Arts Plastiques), H2 (Musique) et H3 (Théâtre) et au Brevet des Arts Appliqués (BTAA).
- **L'enseignement Supérieur**
 - Durée : 2 à 8 ans
 - Formations académiques et professionnelles
 - Les formations académiques :
 - Le L-M-D (Licence-Master-Doctorat) est un référentiel international commun de la totalité de l'offre de formation supérieure et permet ainsi l'internationalisation des diplômes.
 - Système LMD instauré en 2012 :
 - Grade de Licence = Bac +3 ;
 - Grade de Master = Bac + 5 (doit avoir complété une licence pour obtenir le grade de master) ;
 - Grade de Doctorat = Bac + 8 (doit avoir complété un master pour obtenir le grade de doctorat).
 - Les formations professionnelles : essentiellement dispensées par le secteur privé

La formation & l'allocation des enseignants

e) Formation des enseignants dans le système public :

La formation des enseignants se déroule dans des institutions spécialisées (Sehi & Mian, 2015).

- **Les Centres d'Aptitude et de Formation Pédagogique (CAFOP)**, forment les enseignants du préscolaire et du primaire public. A ce jour, la Côte d'Ivoire compte une quinzaine de centres CAFOP.
- **L'Ecole Normale Supérieure (ENS)** d'Abidjan forme les enseignants du secondaire général public pour toutes les disciplines autres que le sport, les arts plastiques et la musique, mais aussi les formateurs des CAFOP.
- **L'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)** forme les enseignants de sports du secondaire général public.
- **L'Institut National des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)** forme les enseignants d'arts plastiques et de musique dans le secondaire général public.
- **L'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP)**, forme les formateurs de l'enseignement technique public.

➔ L'allocation des enseignants du primaire

D'après l'étude du Gouvernement de la Côte d'Ivoire (2016), le degré d'aléa dans l'allocation des enseignants du primaire public en Côte d'Ivoire demeure trop élevé avec un taux de 43%, contre un taux de 13% dans certains pays voisins. Ces statistiques soulignent le manque de considération vis-à-vis des besoins des différentes écoles et ainsi que du nombre d'enseignants déjà présents par rapport aux effectifs d'élèves.

➔ L'allocation des enseignants du secondaire

Contrairement au primaire, l'allocation des enseignants du secondaire public se fait en fonction des matières enseignées et du volume horaire prévu pour chaque niveau scolaire. Cependant, les enquêtes montrent que les enseignants du collège enseignent en moyenne 14 heures par semaine contre les 21 heures prévues en moyenne, et les enseignants du lycée enseignent en moyenne 12 heures par semaine contre les 18 heures prévues en moyenne (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016). Néanmoins, travailler dans une ou plusieurs école(s) privée(s) en plus d'un emploi dans le public semble être une pratique courante dans le milieu de l'enseignement en Côte d'Ivoire⁶.

f) Formation des enseignants dans le système privé :

Malgré le manque de documentation sur le fonctionnement de la formation des enseignants dans le système privé, l'expérience de Comoé Capital a démontré que les enseignants du privé sont soit des étudiants avec un certain niveau d'étude (généralement master) ou ayant des compétences précises dans la matière enseignée, ou alors, des enseignants du public qui donnent des cours supplémentaires (majorité du temps). Toutefois, les enseignants du public ne peuvent être déclarés pour leur fonction privée car un professeur enseignant dans la fonction publique ne peut exercer dans la fonction privée à moins que celui-ci ait démissionné. **Les pratiques sociales des écoles doivent donc être analysées lors de due diligence sur les écoles.**

En effet, à ce jour, il ne semble y avoir aucun centre de formation pour les enseignants du système privé.

➔ La problématique de la formation des enseignants dans le système privé

L'une des problématiques principales qui découle de ce système est que chaque année, un nombre limité de professeurs sont formés. Seulement l'effectif d'enseignants formés se fait uniquement en fonction du besoin en enseignants des écoles publiques, et ne prend ainsi pas en compte les besoins de l'enseignement privé.

Taille du marché

Population Scolarisable

Le tableau suivant recense la population scolarisable en Côte d'Ivoire en 2015. Au total, la population scolarisable en Côte d'Ivoire est estimée à 9 millions d'enfants et de jeunes.

Tableau 1 : Population scolarisable en Côte d'Ivoire en 2015

Age / Tranche d'âge	Niveau d'étude équivalent	Garçons	Filles	Total
3-5 ans	PS	348.776	324.794	673.570
Total 3-5 ans	Préscolaire	1.023.021	952.676	1.975.697
6-11 ans	CP1 CM2	325.815 290.857	303.412 279.857	629.227 570.714
Total 6-11 ans	Primaire	1.848.429	1.721.329	3.569.758
12-15 ans	6ème 3ème	284.328 265.610	264.778 247.347	549.106 512.957
Total 12-15 ans	Secondaire 1er Cycle	1.099.595	1.023.985	2.123.580
16-18 ans	Seconde Terminale	259.649 248.124	241.795 231.063	501.444 479.187
Total 16-18 ans	Secondaire 2nd Cycle	761.595	709.227	1.470.822
Total 3-18 ans	Secondaire	4.732.640	4.407.217	9.139.857

Source : (MENETFP, 2017)

Population Scolarisée

D'après les différentes études réalisées par le Gouvernement de Côte d'Ivoire (2016) et le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP) (2017), voici le nombre d'élèves scolarisés par niveau :

⁶ Source: expérience Comoé Capital

Tableau 2 : Population scolarisée en Côte d'Ivoire

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
PRESCOLAIRE	74.709	91.393	113.309	131.218	144.128	161.696
PRIMAIRE	2.704.458	2.920.791	3.021.417	3.176.964	3.370.558	3.617.219
ESG1^{er} Cycle	748.520	801.019	896.152	1.005.991	1.126.919	1.237.030
ESG2^è Cycle	378.315	331.445	319.520	315.565	352.086	384.844
EFTP	48.813	59.328	84.594	102.272	N.D	N.D
SUPERIEUR	66.237	80.837	170.928	176.437	N.D	N.D

Source : (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016)

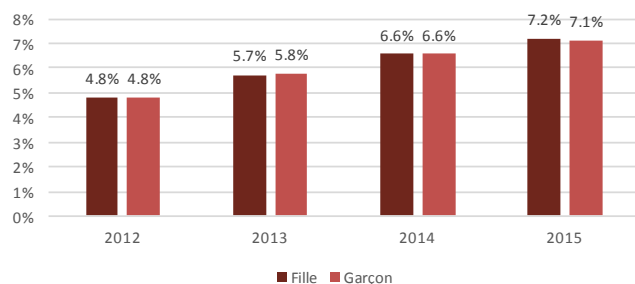
Pour plus de détails, voir Annexe I.

Afin d'obtenir un ordre de grandeur plus ou moins réaliste du marché potentiel en comparaison au marché actuel, il est également intéressant de regarder le taux de scolarisation 2013/2014 à travers les différents niveaux scolaires. L'Institut de Statistiques de l'UNESCO permet ainsi de voir l'évolution du Taux de Scolarisation Brut⁷ à travers ces différents niveaux⁸ :

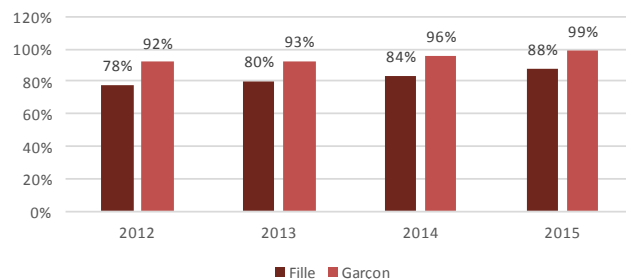
⁷ D'après l'UNESCO, le Taux Brut de Scolarisation se définit comme le "nombre d'étudiants scolarisés dans un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population de la tranche d'âge théorique qui correspond à ce niveau d'enseignement. Pour l'enseignement supérieur, la population utilisée est celle des cinq années consécutives commençant par l'âge de graduation du niveau secondaire". Il est important de noter que ce taux peut dépasser 100% lorsque les élèves trop âgés et trop jeunes ainsi que les redoublants sont inclus.

⁸ Le taux de scolarisation net n'était pas disponible.

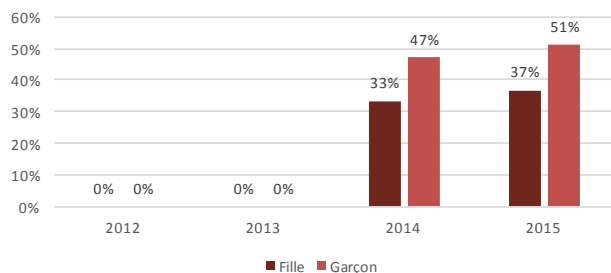
Graphique 5 : Taux de Scolarisation Brut au Préscolaire en Côte d'Ivoire (%)



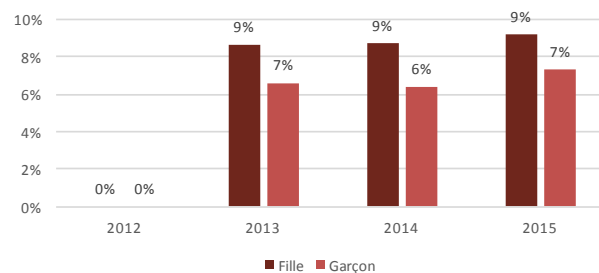
Graphique 6 : Taux de Scolarisation Brut au Primaire en Côte d'Ivoire (%)



Graphique 7 : Taux de Scolarisation Brut au Secondaire en Côte d'Ivoire (%)



Graphique 8 : Taux de Scolarisation Brut au Supérieur en Côte d'Ivoire (%)



Source : (Institut de Statistiques de l'UNESCO, 2017)

Les différentes statistiques viennent souligner le taux très faible de scolarisation au niveau du préscolaire, mais aussi les faiblesses au niveau du secondaire et du supérieur. En 2015, on obtient ainsi, environ 7% au préscolaire ; 88% pour les filles et 99% pour les garçons au primaire ; 37% pour les filles et 51% pour les garçons au secondaire ; et enfin, 9% pour les filles et 7% pour les garçons au niveau du supérieur.

En termes de comparaison, en 2015, les taux de scolarisation bruts (faits sur la base d'une moyenne entre les taux des filles et ceux des garçons) au Ghana et au Cameroun étaient les suivants (Institut de Statistiques de l'UNESCO, 2015) :

Tableau 3 : Taux bruts de scolarisation en Côte d'Ivoire, Ghana et Cameroun

	Côte d'Ivoire	Ghana	Cameroun
Préscolaire	7%	120%	38%
Primaire	93%	110%	117%
Secondaire	44%	61%	58%
Supérieur	9%	16%	17%

Source : (Institut de Statistiques de l'UNESCO, 2017)

De plus, la politique nationale est quasi-inexistante pour la petite enfance (enfants de 0 à 3 ans). Cette politique demeure également très rare. Comme mentionné ci-après, uniquement 30% de l'offre du préscolaire est dispensée par le public.

Infrastructures par degré d'enseignement

Le tableau suivant recense le nombre d'écoles et de salles de classes physiques au cours de l'année 2015-2016.

Tableau 4 : Infrastructures du système éducatif ivoirien en 2015-2016

	Nombre d'écoles	Nbre. de Salles de classe
Préscolaire	2223	5668
Primaire	15547	84730
Secondaire	1479	28357
Total	19249	118755

Source : (MENETFP, 2017)

4. GESTION DU SYSTEME EDUCATIF

A. Gouvernance : Ministères responsables

Il y a eu plusieurs changements ministériels dans le domaine de l'éducation au cours des dernières années. Entre 2012 et Janvier 2016, les budgets de l'éducation étaient répartis principalement entre trois ministères

- Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET)
- Le Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASP)
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

Depuis Janvier 2016, un remaniement ministériel a réparti les compétences de l'éducation sur les différents ministères suivants :

- Le Ministère de l'Education Nationale (MEN)
- Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

En Janvier 2017, il y a eu à nouveau un changement ministériel. A ce jour, voici donc les différents ministères en charge de l'éducation (Jeune Afrique, 2017) :

- Le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP)
 - Ministre : Mme. Kandia Kamissoko Camara
 - Avec M. Mamadou Touré en tant que Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
 - Ministre : Ramata Ly-Bakayoko

Avec également, les deux ministères suivants, ayant un rôle moins direct mais cependant très en lien avec l'éducation des jeunes :

- Le Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité (MFPE)
 - Ministre : Mariatou Koné
 - Contribue à l'éducation parentale pour les enfants n'ayant pas encore l'âge d'être au préscolaire
 - Dispose de Centres de Protection de la Petite Enfance (CPPE)
 - Dispose d'Institutions de Formation et d'Education Féminine (IFEFF)
- Le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique (MPJEJSC) (MPJEJSC, 2017) :
 - Ministre : Sidi Tiémoko Touré
 - Rôle Direction de la Protection des Jeunes en lien direct avec le secteur de l'éducation
 - Concevoir et mettre en œuvre les plans d'éducation, de formation permanente et de promotion de jeunes non scolarisés et déscolarisés ;
 - Assurer la formation du personnel enseignant en éducation permanente
 - Veiller à l'amélioration de la vie des jeunes au plan social ; intellectuel, culturel et psychologique.
 - Direction de la Vie Associative et de l'Autonomisation des Jeunes
 - Direction du Service Civique et du Volontariat

g) Autres départements ministériels

En dehors des ministères, il existe plusieurs autres départements intervenant dans le domaine de l'éducation et de la formation à des degrés différents :

- Le Ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA, ayant sous sa tutelle les Instituts Nationaux de Formation des Agents de Santé (INFAS) ;
- L'Institut National de Formation Sociale (INFS), un établissement public, à caractère administratif mais financièrement autonome, proposant notamment la formation d'Educateurs Spécialisés ou d'Educateurs du Préscolaire ;
- Le Ministère des Sports et des Loisirs, ayant sous sa tutelle l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ;
- Le Ministère de la Culture et de la Francophonie, ayant sous sa tutelle l'Institut National Supérieur des

- Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), le Lycée d'enseignement artistique et les centres artistiques ;
- Le Ministère de l'Agriculture, ayant sous sa tutelle l'Institut Privé d'Agriculture Tropicale (INPRAT) ;

Budgets et dépenses pour l'éducation

Le tableau suivant permet d'observer le budget alloué à chaque niveau d'éducation pour 2015, mais aussi les prévisions établies pour les années à venir d'après le *Plan Sectoriel Education/Formation 2016-2025* par les ministères correspondants (MENETFP, 2017). On remarque une augmentation au sein de toutes les catégories, mis à part pour l'enseignement secondaire 2^{ème} cycle. Les secteurs de la petite enfance, de l'alphabétisation, du primaire, ainsi que de l'enseignement technique et la formation professionnelle sont ainsi identifiés comme prioritaires avec des budgets qui devraient au minimum doubler sur la période.

Tableau 5 : Ressources pour les dépenses courantes par niveau d'éducation (millions Francs CFA)

Ressources pour les dépenses courantes par niveau (millions Francs CFA)	2015	2017	2018	2019	2025
Petite enfance	11.794	15.817	18.190	20.849	37.594
Alphabétisation	3.354	8.307	8.744	11.900	18.200
Enseignement primaire	341.489	516.618	533.909	557.947	702.343
Enseignement secondaire 1 ^{er} cycle	164.185	173.393	184.716	196.107	263.914
Enseignement secondaire 2 ^{ème} cycle	126.801	114.090	112.175	109.989	78.778
Enseignement technique	13.573	18.030	20.106	22.324	36.021
Formation professionnelle	34.360	48.103	54.891	61.612	136.190
Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique	132.940	140.326	145.684	151.148	170.765
Dépenses courantes du secteur	828.496	1.034.684	1.078.415	1.131.876	1.443.805

Source : (MENETFP, 2017)

Le tableau 6, même si datant de 2013, donne une idée sur les dépenses faites par enfant en fonction du niveau sur un an, ainsi que la répartition des dépenses dans l'éducation entre publique et ménages. En termes de dépenses des ménages par enfant par niveau, l'on observe que les dépenses augmentent avec le niveau enseigné, à une exception près, celle du préscolaire. La raison des prix supérieurs du préscolaire s'explique par l'offre majoritairement privée de ce type d'éducation en Côte d'Ivoire, mais aussi parce que les parents décidant de scolariser leurs enfants à ce niveau sont généralement plus aisés.

En général, les dépenses ménagères dans l'éducation sont les suivantes :

- Dépenses directes**
 - Paiements à l'école** : frais d'inscription, frais de scolarité, (contributions) activités préscolaires, pièces administratives pour l'inscription des enfants
 - Achats des familles** : manuels et cahiers scolaires, fournitures, uniforme, tenue de sport et autres tenues
- Dépenses indirectes**
 - Paiements à l'école** : autres frais d'inscription (ex : examens)
 - Autres** : soutien scolaire, nourriture, cantine, pensionnat, transport, etc.
- Autres dépenses scolaires** (non spécifiées)

Ensuite, vis-à-vis de la répartition des dépenses, on observe que la part des dépenses totales des ménages est particulièrement élevée dans le secondaire en comparaison avec les autres niveaux.

Tableau 6 : Dépenses dans le secteur de l'éducation en 2013

Dépenses dans le secteur de l'éducation (2013)						
	Préscolaire	Primaire	Secondaire 1 ^{er} C.	Secondaire 2 ^{ème} C.	EFTP	Supérieur
Dépenses des ménages par enfants (FCFA)	81.783	39.390	104.389	155.292	235.807	386.665
Dépenses totales des ménages (millions Francs CFA)	8.256	116.681	108.507	55.140	21.984	71.720
Dépenses courantes publiques d'éducation (millions CFA)	13.425	246.695	102.018	79.783	47.657	128.188
Total des dépenses dans l'éducation	21.681	363.376	210.525	134.923	69.641	199.908
Part des dépenses totales des ménages (%)	38,1%	32,1%	51,5%	40,9%	31,6%	35,9%
Part des dépenses courantes publiques d'éducation (%)	61,9%	67,9%	48,5%	59,1%	68,4%	64,1%

Source : (MENET, 2016)

5. LE PRESCOLAIRE

Effectifs

Si le nombre d'élèves dans le préscolaire varie d'une étude à une autre, une certitude demeure en termes du très faible taux de scolarisation des élèves du préscolaire, avec un taux de 7%, plus ou moins égal entre filles et garçons. Les effectifs restent faibles avec environ 162.000 élèves pour l'année scolaire 2015/2016, mais une augmentation du taux de scolarisation des enfants de cet âge-là est présente avec une croissance annuelle de 20% entre 2012 et 2014.

Le faible taux de scolarisation s'expliquerait par un manque d'accès aux infrastructures, surtout en zone rurale, mais aussi au manque de compréhension des parents quant à l'importance de ce cycle (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016).

Le préscolaire est composé de 3 niveaux :

- La Petite section qui représente 22% des élèves (âge d'admission légale : 3 ans) ;
- La Moyenne section qui représente 35% des effectifs (âge d'admission légale : 4 ans) ;
- La grande section qui représente 43% des effectifs (âge d'admission légale : 5 ans).

Coûts de scolarisation

En moyenne, un enfant au préscolaire équivaut à environ 82.000 Francs CFA par an pour une famille (*voir section 4.B*).

Enseignement

Dans l'ensemble, environ 50% des enseignants du préscolaire, qu'ils soient du public, privé ou communautaire détiennent le BEPC, 40% détiennent le BAC ou plus, et 10% ne détiennent rien. Néanmoins, dans le privé les statistiques sont plus décevantes, avec 23% des enseignants n'ayant pas de diplôme, et uniquement 12% ayant le BAC ou plus (MENETFP, 2017).

Les instituteurs publics sont formés par l'Institut National de Formation Sociale (www.infs-ci.org). Si les qualifications (BAC plus, BAC, BEPC ou aucun) des enseignants du privé sont plus faibles, les enseignants de ces écoles ainsi que des écoles étant sous la tutelle du Ministère de la protection de l'enfant recevraient en grande majorité du temps des formations ciblant spécifiquement le niveau du préscolaire. En contrepartie, les enseignants des écoles communautaires sont de simples bénévoles et les écoles publiques s'appuient sur les enseignants du primaire (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016)⁹.

Au niveau du ratio élève-maître, celui-ci est beaucoup plus faible dans les écoles privées ou celles étant sous la tutelle du Ministère de la protection de l'enfant, avec un ratio moyen de 18 :1. Dans les écoles publiques, ce ratio est de 21 :1, et de 30 :1 dans les écoles communautaires (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016). En termes de comparaison, en 2015 la moyenne des pays à revenus intermédiaires de tranche inférieure¹⁰ est de 20 :1, et celle de l'Afrique est de 30 :1, soulignant un bon ratio pour la Côte d'Ivoire (UNESCO, 2018).

En termes de genre, 93% des enseignants sont des femmes et 88 sur 7 045 sont des bénévoles.

Segmentation Rural/Urbain

Si l'éducation préscolaire reste rare et est souvent assimilée aux élites, elle se concentre également en milieu urbain avec seulement 21% des enfants scolarisés du préscolaire (et 31% des établissements) venant du milieu rural (MENETFP, 2017).

Segmentation par établissement

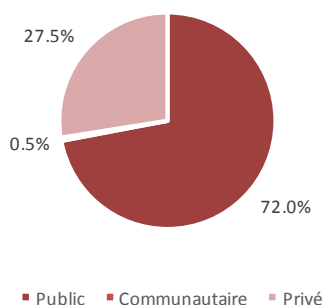
Selon la direction de la statistique, à la rentrée 2015-2016, le préscolaire en Côte d'Ivoire était composé de 2 223 structures dont un tiers des écoles se trouve à Abidjan (698 écoles).

⁹ Les statistiques du Rapport d'Analyses Statistiques Scolaires 2015-2016 démontrent cependant que la plupart des enseignants du public disposent d'un diplôme pédagogique (93%) contre seulement 20% pour les écoles privées. Il est supposé que cette différence s'explique par le fait que les formations reçues dans le secteur privé et des écoles sous la tutelle du Ministère de la petite enfance ne soient pas reconnus comme diplômes officiels.

¹⁰ Définition de l'UNESCO, incluant la Côte d'Ivoire

En termes de segmentation des établissements, le privé y joue un rôle important avec un peu moins de 30% des enfants scolarisés en 2015/2016. Le public détient 72% du marché. L'apparition de l'offre communautaire depuis 2008, représente environ 0,5% des effectifs, avec une légère baisse depuis 2013/2014. L'enseignement communautaire est un enseignement privé financé généralement par des structures religieuses (écoles, églises etc.). L'importance de l'offre privée et communautaire en comparaison au primaire par exemple où le public représente 85% des enfants scolarisés se justifie par le manque d'infrastructures, notamment en milieu rural (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016).

Diagramme 2 : Répartition des élèves par type d'établissements au sein du Préscolaire (2015/2016)



Infrastructures

L'étude réalisée par le ministère en charge de l'éducation reconnaît que (MENETFP, 2017) :

- 13% des classes du préscolaire sont dites en mauvais état¹¹, et 8% sont en matériaux provisoires ;
- 50% des écoles ne disposent pas de lave-main (36% dans le privé contre 64% dans le public) ;
- 40% des écoles n'ont pas de latrines fonctionnelles ;
- 14% des écoles ont une cantine fonctionnelle ;
- +50% des écoles publiques, 77% des écoles communautaires et 12% des écoles privées ne possèdent pas de point d'eau ;
- 43% manquent encore d'électricité, avec un manque beaucoup plus important au sein du milieu rural ;
- La moyenne recensée d'élèves par salle de classe est de 29 contre une norme de 25.

Investir dans le préscolaire en Côte d'Ivoire (du point de vue d'un fonds de type Comoé Capital)

Même si le préscolaire devient une priorité nationale, il n'en demeure pas moins que les efforts effectués sont minimes par rapport aux challenges. De plus, la loi Ecole pour tous, rendant l'école obligatoire a fixé l'âge obligatoire entre 6 et 16 ans, excluant de fait le préscolaire.

Toutefois, au vu de la pyramide des âges en Côte d'Ivoire, investir dans le préscolaire pour un fonds comme Comoé Capital a tout son sens. Il conviendra toutefois de s'assurer d'un certain nombre de choses :

Difficultés à trouver des enseignants : la formation des enseignants du préscolaire est assurée par une structure publique appelée l'Institut National de Formation Sociale. Il se trouve que cette structure forme pour les besoins des institutions publiques et la formation des éducateurs pour les écoles préscolaires privées se fait quasiment par les institutions elles-mêmes. Analyser le profil des éducateurs est donc un élément fondamental lors d'une due diligence.

Sous-secteur méconnu : Même si le préscolaire est officiellement obligatoire, le manque de structures d'accueil fait que l'Etat communique très peu sur ce type d'enseignements. Aussi, une structure privée, pour accueillir un nombre intéressant d'élèves doit davantage communiquer qu'une école primaire ou un collège. En effet, la grande majorité des parents ne sait pas le rôle d'une institution dans le préscolaire.

Agrément : Durant la phase de due diligence, il faudra s'assurer que l'école étudiée dispose d'un agrément pour exercer. De plus, les ouvrages utilisés au préscolaire doivent être agréés. Il se trouve que très peu d'écoles préscolaires respectent cette règle.

¹¹ Toiture en mauvais état, fenêtre arrachées, etc.

6. LE PRIMAIRE

Effectifs

En 2015/2016, environ 3.620.000 d'enfants étaient scolarisés dans le primaire en Côte d'Ivoire. Une nette amélioration est reconnue depuis les années 2000. En effet, en 2007 le taux brut de scolarisation avoisinait 70% alors qu'en 2016 ce taux était estimé à 101%. La progression de ces chiffres fait suite à la longue période de crise subie par le pays, ainsi que la volonté du gouvernement depuis les années 2011-2012 avec la mise sur pied de plusieurs réformes telles que la baisse du seuil d'admission (*voir section 2.A.c.*), la construction d'infrastructures et les subventions aux familles.

Coût pour les ménages

En moyenne, un enfant au primaire équivalait à environ 40.000 Francs CFA par an pour une famille (*voir section 4.B*).

Enseignement

Le ratio d'élèves par enseignant varie en fonction du type d'écoles, et est beaucoup plus élevé dans l'enseignement public. En effet, alors que le ratio moyen est très élevé avec un ratio de 42 :1, celui-ci est de 34 :1 dans les écoles communautaires, 37 :1 dans les écoles privées et 43 :1 dans les écoles publiques. En termes de comparaison, le ratio moyen pour l'Afrique est de 35 :1 et celui des Pays à faibles revenus est de 41 :1 (UNESCO, 2018).

En termes de qualifications, les enseignants du public doivent désormais détenir au moins le baccalauréat depuis 2013.

Résultats

Au niveau des résultats, l'étude du PASEC (2014) a analysé les résultats des élèves en début et en fin de scolarité en mathématiques et en langue.

En début de scolarité, les scores moyens nationaux sont de 484,1 en langues et 465,9 en mathématiques, soit des résultats inférieurs à ceux du Burkina Faso, du Burundi et du Togo en langues, mais aussi en dessous de ceux du Sénégal et du Cameroun pour les mathématiques. De plus, seulement 17,3% (langues) et 33,8% (mathématiques) des élèves atteignent le « seuil suffisant de compétences » défini par le PASEC pour l'entrée en primaire.

En fin de scolarité, les scores moyens nationaux sont de 517 en langue et 458 en mathématiques, ainsi dans la moyenne des pays de la région étudiés dans l'étude¹² mis à part le Sénégal pour les langues, mais toutefois en dessous du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Togo et du Sénégal en mathématiques. Au total, seulement 48% (langues) et 27% (mathématiques) des élèves atteignent le « seuil suffisant de compétences » défini par le PASEC à la fin du primaire.

Cependant, en 2014, le taux de réussite au CEPE était, avec un taux d'environ 82,2%, deux fois supérieur à la proportion d'élèves se situant au-dessus du « seuil suffisant de compétences », remettant ainsi en cause le niveau de difficulté de l'examen qui peut alors assujettir les élèves à rencontrer davantage de difficultés lors de leur arrivée au secondaire. Afin de remédier à ces résultats très faibles, le PNE 2016-2025 prévoit l'inclusion d'une septième classe en début d'enseignement primaire (avant la première année, sans toutefois remplacer la dernière année de maternelle) de manière à préparer l'élève pour son entrée en primaire.

Aussi, si le ratio élève/enseignant était de 43 en 2014 pour la Côte d'Ivoire, contre une moyenne de 42 en Afrique Sub-saharienne, le plan d'action mis en place par l'Etat vise à diminuer ce ratio à hauteur de 40.

Afin de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les élèves, voir l'étude de PASEC (2014).

Infrastructures

Si 85% de l'enseignement primaire est desservi par le service public, l'Institut de Statistiques de l'UNESCO (2017) dénonce toutefois la pauvreté des infrastructures de ce milieu, avec les statistiques suivantes :

- Environ 60% ne possèdent pas de toilettes ;
- Seulement 25% ont accès à l'électricité ;
- Environ 50% ne disposent pas d'un point d'eau potable ;

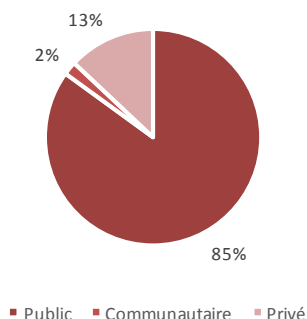
¹² Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo

- La moyenne d'élèves par salle de classe est de 43, contre une norme de 40. Ce ratio est de 45 au sein des écoles publiques, 36 au sein des écoles privées, et 28 au sein des écoles communautaires.

Segmentation Privé-Public-Communautaire

En 2015/2016, l'offre de l'enseignement primaire est dispensée à 85% par le public, à 13% par le privé et à 2% par le communautaire. Une réelle croissance se remarque au niveau du secteur privé.

Diagramme 3 : Répartition des élèves par type d'établissements au sein du Primaire (2015/2016)



Segmentation Filles-Garçons

En ce qui concerne l'accès à l'éducation selon le sexe, en 2015/2016, il est estimé que 47% des effectifs étaient des filles contre 53% de garçons (MENETFP, 2017).

Segmentation Rural/Urbain

Environ 55% des élèves scolarisés au primaire proviennent d'un milieu rural. Néanmoins, si les écoles privées accueillent le quart de cette population en milieu rural, elles n'accueillent que 3% en milieu urbain (MENETFP, 2017).

Quelques chiffres « spécifiques » à la Côte d'Ivoire :

- 29,6 % des élèves du primaire ne disposent pas d'extraît de naissance et d'aucune preuve de l'état civil justifiant leur identité ;
- 672 cas de grossesse parmi les élèves du primaire ;
- 80% des écoles primaires ne disposent pas de clôture ;
- 6 715 élèves vivent avec un handicap moteur et 4 660 avec un handicap sensoriel et quasiment aucune structure n'est adaptée pour les accueillir ;
- Sur les 85 109 enseignants, 3 002 sont bénévoles.

Investir dans le primaire en Côte d'Ivoire (du point de vue d'un fonds de type Comoé Capital) :

Avec le faible taux de scolarisation et la loi Ecole pour tous, des opportunités d'investissement intéressantes se présentent dans le primaire en Côte d'Ivoire. En effet, que ce soit dans l'amélioration de la qualité de l'éducation (taux de redoublants élevé) ou dans les infrastructures (manque d'écoles avec le minimum de commodités), le besoin se fait sentir. Il conviendra toutefois de s'assurer un certain nombre de choses :

Difficultés à trouver des enseignants : la formation des enseignants du primaire est assurée par une structure publique appelée le CAFOP. A la rentrée 2015-2016, le pays disposait de 16 CAFOP (170 classes) formant 5 886 élèves-maitres. Il se trouve que cette structure forme pour les besoins des institutions publiques et la formation des enseignants des écoles privées se fait quasiment par les institutions elles-mêmes. Analyser le profil des enseignants et le contrat auquel ils sont soumis est donc un élément fondamental lors d'une due diligence.

Qualité de l'enseignement : Cette qualité est affectée à la fois par la qualité des enseignants mais aussi par le fait que le préscolaire ne soit pas développé. De plus, le ratio élève-enseignant peu favorable ainsi que la qualité des enseignants (les professeurs les plus qualifiés se concentrant sur la fin plutôt que le début de la scolarité) et enfin, l'environnement/les infrastructures jugés inadaptés. Le taux de réussite au CEPE 2015 de 82,2% est un indicateur intéressant pour évaluer le niveau d'une école.

Gratuité et forte densité des écoles publiques : La densité des écoles publiques au niveau du primaire ainsi que la gratuité des ouvrages pour les élèves du primaire (effectif dans plusieurs écoles publiques) rend difficile la compétition pour les structures privées. Toutefois, la perception générale des parents est que le niveau de l'enseignement public baisse et donc les écoles privées mettant l'accent sur la qualité de l'éducation ont un avantage concurrentiel important.

Agrément : Durant la phase de due diligence, il faudra s'assurer que l'école étudiée dispose d'un agrément pour exercer. De plus, les ouvrages utilisés au primaire doivent être agréés.

7. LE SECONDAIRE GENERAL

Au total, en 2015/2016, près de 1,62 million d'enfants étaient scolarisés au secondaire général. Cependant, environ 75% de ces enfants étaient scolarisés au sein du premier cycle, contre uniquement 25% pour le second cycle.

Infrastructures (UNESCO, 2018)

- Latrines : 97% des établissements privés possèdent des latrines fonctionnelles, contre 69% dans l'enseignement public ;
- Points d'eau : 12% des établissements privés et 27% des établissements publics manquent d'accès à un point d'eau ;
- Electricité : 84% des établissements ont accès à l'électricité.

Ratio élèves/enseignant

Le ratio élèves/enseignant au secondaire était de 26,6:1 en 2015 pour la Côte d'Ivoire, contre une moyenne de 19:6 en Afrique, et 23,4:1 pour les pays à revenus intermédiaires (tranche basse)¹³ (UNESCO, 2018).

a. Le premier cycle

Effectifs & Résultats

Avec 1,24 millions d'élèves, les chiffres de 2015/2016 démontrent une croissance de près de 10% en termes d'effectifs en comparaison avec l'année scolaire précédente (MENETFP, 2017).

En 2015/2016, le taux de réussite au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) était de 59%, soit une très légère amélioration par rapport à l'année précédente. Le taux de réussite de 60% se situe dans la moyenne haute des pays voisins¹⁴ mais reste néanmoins très faible en comparaison aux 89% obtenus en France la même année.

Coût pour les ménages

En moyenne, un enfant au premier cycle du secondaire coûte environ 100.000 Francs CFA par an pour une famille (voir section 4.B)

Segmentation Filles-Garçons

Les filles ne représentent que 42% de l'effectif scolarisé, contre 58% pour les garçons (MENETFP, 2017).

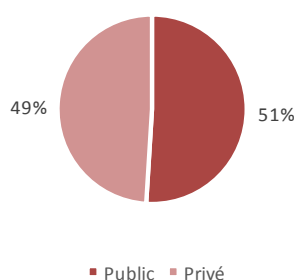
Segmentation Urbain-Rural

Le taux de fréquentation d'établissements en milieu urbain avoisine 96%, contre seulement 4% en milieu rural (MENETFP, 2017).

Segmentation Public Privé

En termes de segmentation par type d'établissement, la répartition est plus ou moins similaire, avec 49% pour le privé contre 51% pour le public (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016).

Diagramme 4 : Répartition des élèves par type d'établissements au sein du premier cycle du Secondaire Général (2015/2016)



¹³ Définition de l'UNESCO, incluant la Côte d'Ivoire

¹⁴ Togo: 60%; Sénégal 50%; Cameroun 51,5%; Congo 56%

b. Le deuxième cycle

Effectifs & Résultats

Avec une croissance de 9,6% par rapport à l'année précédente, un peu moins de 400.000 élèves ont été dénombrés dans ce cycle. Cependant, moins de la moitié des effectifs ont l'âge qu'ils devraient avoir dans ces classes (entre 16 et 18 ans). En effet, si certains élèves ont moins de 16 ans (8,1%), 44,3% des effectifs ont 19 ans ou plus (MENETFP, 2017).

Ci-dessous la répartition des effectifs par niveau :

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Tle
23%	19%	16%	18%	9%	7%	8%

En termes de résultats, le taux de réussite au Baccalauréat était de 42,39% en 2015/2016, signalant une légère progression par rapport aux 40% de l'année précédente, et une importante progression par rapport aux 34% en 2013. Ce taux figure dans la moyenne des pays francophones de la région mais demeure très faible en comparaison aux taux de la France¹⁵.

Coût pour les ménages

En moyenne, un enfant au second cycle du secondaire équivaut à environ 150.000 Francs CFA par an pour une famille (voir section 4.B).

Segmentation Filles-Garçons

Au deuxième cycle du secondaire général, environ 60% des effectifs sont des garçons (MENETFP, 2017).

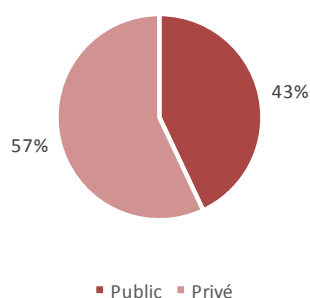
Segmentation Urbain-Rural

Dans le prolongement du premier cycle, seulement 1% des effectifs scolarisés dans le second cycle de l'enseignement secondaire général se trouve en milieu rural (MENETFP, 2017).

Segmentation Public Privé

Au sein du deuxième cycle, la répartition en termes de type d'établissement reste plus ou moins similaire à celle du premier cycle avec néanmoins une part légèrement plus importante du secteur privé (55%) en comparaison au public (45%) (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016).

Diagramme 4 : Répartition des élèves par type d'établissements au sein du premier cycle du Secondaire Général (2015/2016)



¹⁵ Congo: 22%; Togo 44%; Sénégal 37%; Cameroun 53%; France 88%

c. Les subventions de l'Etat dans le secteur privé au sein de l'enseignement secondaire général & technique

Faute de places disponibles dans le secteur public, l'Etat ivoirien offre des subventions aux écoles privées du secondaire afin de pouvoir répondre à la demande actuelle. En effet, chaque année, les élèves et parents d'élèves entrant au cycle secondaire formulent leurs demandes quant à l'affectation de leur enfant à de possibles écoles dans la région. Le secteur public faisant face à une demande trop forte, l'Etat accorde des subventions aux écoles privées dans lesquelles les enfants sont affectés. Afin de pouvoir se faire sélectionner comme une école pouvant accueillir des « Affectés de l'Etat », l'école doit être en activité depuis au moins deux ans et formuler une demande auprès du ministère (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016).

Cette situation est d'autant plus forte au sein de l'enseignement technique, sachant qu'en 2014, l'Etat ne disposait que de trois établissements publics au sein de l'enseignement technique (Global Partnership for Education, 2016).

Au total, le montant des subventions accordées aux écoles privées est estimé à 90 milliards de FRANCS CFA en 2015 (Banque Mondiale, 2017). Les montants des subventions sont fixés par niveau :

- 120.000 FRANCS CFA dans le premier cycle du secondaire ;
- 140.000 FRANCS CFA dans le second cycle du secondaire général ;
- 175.000 FRANCS CFA pour l'enseignement technique.

Challenges identifiés suite au mécanisme de subventions :

→ Les subventions sont souvent trop faibles par rapport aux montants demandés aux parents, or certains parents ne disposent pas de moyens suffisants pour compléter ce déficit (Banque Mondiale, 2017).

→ Les montants sont versés indépendamment des performances des écoles, n'incitant ainsi pas les écoles à améliorer leur performance (Banque Mondiale, 2017).

→ Les délais de paiement par l'Etat varient souvent entre 1 et 2 ans¹⁶.

¹⁶ Source : expérience Comoé Capital

8. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE & LA FORMATION PROFESSIONNELLE (SECONDAIRE)

Effectifs & Résultats

En 2014, environ 100.000 élèves étaient recensés au sein de l'enseignement secondaire technique et la formation professionnelle, contre près de 38.000 élèves en 2005 (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016).

Une des causes principales du manque d'accès à l'ETFP est le manque d'infrastructures suite aux coûts très élevés des infrastructures et de leur entretien.

L'insertion des diplômés reste également faible, avec des taux allant de 17% pour les détenteurs d'un Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) à 49,5% pour ceux détenant un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) (MENETFP, 2017).

Coût pour les ménages

En moyenne, un enfant au sein de l'enseignement technique ou de la formation professionnelle équivaut à environ 230.000 Francs CFA par an pour une famille (*voir section 4.B*).

Enseignement

Les formations proposées dans l'enseignement technique démontrent que malgré l'importance de l'agriculture pour le pays, parmi les filières existantes, seulement 0,2% sont des filières agricoles, contre 73% des filières dans les services et 27% dans l'industrie.

Segmentation Filles-Garçons

En 2014/2015, on observait une répartition plus ou moins équitable avec 51% de garçons et 49% de filles (MENET, 2015).

Segmentation Public Privé

En 2014/2015 : 97% des bâtiments dans le privé contre 3% dans le public (MENET, 2015).

Investir dans le secondaire en Côte d'Ivoire (pour un fonds de type Comoé Capital)

Les principaux points à analyser lorsqu'on souhaite investir dans l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire sont :

- **Part des affectés de l'Etat** : les affectés de l'Etat représentent la plupart du temps une part importante des revenus des écoles secondaires. Ce dispositif revient à investir dans une entité dont l'Etat est le principal client avec des délais de 1 à 2 ans. Seules les écoles internationales n'accueillent pas les affectés de l'Etat et donc ne sont pas soumises aux mêmes dispositifs (par exemple le lycée français ou Enko).
- **Difficultés de recouvrement** : Certaines écoles imposent aux affectés de l'Etat de payer un complément de scolarité même si cette pratique est interdite. Les créances clients doivent être analysées en détail car de ce qu'on a compris, les compléments de scolarité des affectés de l'Etat ainsi que les scolarités des autres élèves sont assez importants et les écoles ont du mal à les recouvrer. Entre cette créance, celle des étudiants en Master et celle de l'Etat, le bilan des écoles a un niveau de créance élevé.
- **Qualité de l'éducation** : L'analyse des résultats des étudiants, du ratio élève-enseignant ainsi que le profil des enseignants est essentiel dans les due diligences. Dans les classes intermédiaires, le niveau général des élèves est difficilement évaluable. En ce qui concerne les classes d'examen (3^{ème} et Tle), l'analyse est plus aisée (comparaison aux résultats d'examens mentionnés ci-avant). Les enseignants sont censés avoir fait l'ENS et enseignent généralement à la fois au privé et au public. Certaines écoles ont recours à des étudiants. L'analyse du profil des enseignants ainsi que le nombre d'enseignants « résidents » sont essentiels dans l'analyse.
- **Autres sujets** : Les écoles du secondaire doivent disposer d'un agrément pour exercer.

9. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le budget de l'enseignement supérieur au sein du Budget National, représente 19% en pourcentage du budget du secteur éducation et 1% en pourcentage du PIB.

Effectifs & Résultats et Infrastructures

En 2015, il y avait plus de 192 842 inscrits dans des établissements supérieurs, marquant une croissance de 13% par rapport à 2013 (MENETFP, 2017).

Face à la croissance importante du niveau des effectifs, l'enseignement supérieur manque d'infrastructures et de ressources humaines afin de répondre à cette croissance. En effet, en 2015, au niveau de la recherche dans les universités et grandes écoles publiques, le ratio d'élèves par chercheur est en moyenne de 20 :1, mais certains domaines, tel que le droit, présentent un ratio de 69 :1. De manière plus générale, il y aurait un déficit de plus de 4500 enseignants, tous niveaux confondus (MENETFP, 2017).

De même que pour l'ETFP, une des causes principales du manque d'accès à l'enseignement supérieur est le manque d'infrastructures suite aux coûts très élevés des infrastructures et de leur entretien.

En 2017, le taux d'admissibilité au BTS était de 70,5% au niveau national (Fratmat.info, 2017).

L'insertion des diplômés reste également faible malgré une constante amélioration, avec des taux de chômage allant de 28% à 43%, dépendant des parcours suivis (MENETFP, 2017).

Coût pour les ménages

En moyenne, un enfant au sein de l'enseignement supérieur avoisine les 400.000 Francs CFA par an pour une famille (voir section 4.B).

Segmentation Filles-Garçons

En termes de segmentation filles-garçons, le taux de filles dans les universités n'est que légèrement supérieur à 30% au sein des universités, et avoisine 40% au sein des Grandes Ecoles (MESRS, 2014).

Segmentation Urbain-Rural

L'enseignement supérieur est exclusivement offert dans les milieux urbains. En effet, en 2013-2014 plus de 70% des établissements se situent à Abidjan. De plus, mises ensemble, Abidjan, Bouaké, Daloa, Korhogo, San Pédro et Yamoussoukro couvrent 100% des universités du pays et plus de 95% des grandes écoles (MESRS, 2014).

Segmentation Public Privé

En 2013-2014, l'enseignement supérieur se dotait de 216 établissements. Environ 85% de ces établissements sont des Grandes Ecoles, contre environ 15% d'Universités. En termes de segmentation public/privé, les deux types présentent une forte prédominance du privé avec plus de 80% de leurs bâtiments appartenant au privé (MESRS, 2014).

Voir Annexe II : Etablissements de l'enseignement supérieur 2013-2014.

Les subventions de l'Etat dans le secteur privé au sein de l'enseignement supérieur

Tout comme dans le secondaire, l'Etat octroie des subventions aux écoles par étudiant du premier cycle affecté (BTS et licence). Les montants des subventions sont fixés par niveau :

- 300.000 FRANCS CFA par étudiant dans le tertiaire pour le BTS dans la limite de trois ans (cas de redoublement) ;
- 450.000 FRANCS CFA par étudiant pour la licence ou les filières techniques.

L'écart entre la scolarité et la subvention est supporté par l'étudiant (bien que ce soit interdit)¹⁷.

¹⁷ Source: expérience Comoé Capital

Quelques acteurs¹⁸

Quelques acteurs publics :

Même s'il n'existe aucun classement officiel, les écoles publiques comme l'INPHB (www.inphb.edu.ci) ou l'ENSEA (www.ensea.ed.ci) ont une solide réputation en termes de qualité mais aussi d'insertion professionnelle.

Quelques acteurs privés :

La plus grande école privée est le groupe Loko, avec un effectif supérieur à 10.000 étudiants couvrant quasiment toutes les filières techniques et tertiaires. L'école dispose de plusieurs sites à Abidjan et à l'intérieur du pays. Les formations proposées sont le BTS (à environ 400.000 FCFA), la licence (à partir de 650.000 FCFA) et le master ou ingénieur à partir de 1,1 MFCFA). www.groupeloko.com



L'école historique est le groupe PIGIER qui forme essentiellement dans les filières tertiaires. L'école existe depuis plus de 50 ans et dispose d'un solide réseau d'anciens élèves. La scolarité est à 650.000 FCFA pour le BAC + 2 et 1 MFCFA pour la licence. L'école est affiliée au groupe français du même nom. www.pigierci.com



Les **écoles ayant une solide réputation** de qualité même si aucun classement officiel et crédible n'existe :

- **FUPA** (www.fupa-edu.com) est une université privée créée par des enseignants de l'université. Elle envisage de créer un campus et une cité universitaire sur plusieurs hectares.
- **IUGB** (www.iugb.edu.ci) est située à Grand-Bassam et en partenariat des universités américaines. La scolarité est de 1,4 MFCFA.
- **Em Lyon** (www.emlyon.blearn.net) a développé un programme de Master en finance en partenariat avec l'université FHB d'Abidjan.



Investir dans l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire (pour un fonds de type Comoé Capital)

Les principaux points à analyser lorsqu'on souhaite investir dans l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire sont :

- **Part des affectés de l'Etat** : les affectés de l'Etat représentent la plupart du temps une part importante des revenus des écoles supérieures. Ce dispositif revient à investir dans une entité dont l'Etat est le principal client avec des délais de 1 à 2 ans. Ce dispositif est valable pour les deux premières années post-BAC (BTS). Au-delà, la scolarité est à la charge de l'étudiant.
- **Difficultés de recouvrement** : Certaines écoles imposent aux affectés de l'Etat de payer un complément de scolarité même si cette pratique est interdite. Les créances clients doivent être analysées en détail car de ce qu'on a compris, les compléments de scolarité des affectés de l'Etat ainsi que les scolarités des autres élèves sont assez importants et les écoles ont du mal à les recouvrer. Entre cette créance, celle des étudiants en Master et celle de l'Etat, le bilan des écoles a un niveau de créance élevé.
- **Qualité de l'éducation** : L'analyse des résultats des étudiants, des ratios élèves-enseignants ainsi que le profil des enseignants est essentiel dans les due diligences. Au niveau du BTS, l'analyse peut se faire sur la base des taux d'admissibilité.
- **Autres sujets** : Les universités et grandes écoles doivent disposer d'un agrément pour exercer.
- **Employabilité & insertion** : Les écoles disposent de peu de statistiques concernant l'insertion de leurs diplômés. Le lien avec le réseau des anciens est limité et peu d'écoles s'engagent dans des programmes en vue de l'obtention de labels de qualité (EMBA, EQUIS etc.).

¹⁸ Source: Comoé Capital

10. LA FORMATION PROFESSIONNELLE POST-SCOLAIRE

Le marché de la formation professionnelle peut se diviser en trois catégories¹⁹ :

- (A) **La formation présentielle** : l'apprenant doit se rendre dans des locaux afin de recevoir la formation par un instructeur en personne ;
- (B) **La formation par visio/vidéo-conférence** : l'apprenant reçoit la formation à travers des vidéos transmises en direct sur l'outil informatique de l'apprenant. Lors d'une visioconférence, l'apprenant peut participer et échanger avec l'interlocuteur à distance ;
- (C) **La formation en ligne** : l'apprenant a accès quand il le souhaite à la formation disponible sur son/sa pc/smartphone/tablette.

a. Le marché de la formation professionnelle

En 2016, le marché de la Formation Professionnelle post-secondaire, et donc ne couvrant pas la formation professionnelle enseignée au collège et au lycée, se voit allouer un budget de 33,4 Milliards FRANCS CFA par l'Etat (Ministère Auprès du Premier Ministre Chargé du Budget, 2015). Les 33,4 Mds FRANCS CFA représentent la somme dépensée par les institutions, mais il est important de noter qu'elle n'est pas représentative de la part totale des dépenses pour la Formation Professionnelle Post-secondaire de l'économie ivoirienne.

D'après l'UNESCO, en 2014 la part des dépenses de l'administration publique ne représentait que 64.9% des dépenses totales dans l'éducation (Institut de Statistiques de l'UNESCO, 2016). Sur la base de ce chiffre, il est ainsi possible d'estimer que le marché total de la Côte d'Ivoire dans le domaine de l'éducation s'approche de 51 Milliards FRANCS CFA.

De plus, nous savons que les recettes de l'Etat pour le FDFP (Fonds de Développement pour la Formation Professionnelle – voir section C) *Acteurs du marché de la formation en Côte d'Ivoire*), à travers les taxes sur la masse salariale, représentent en 2016 un montant de 16 Mds FRANCS CFA. Ce montant est en hausse constante depuis 2012, avec une croissance de 28% (Ministère auprès du Ministre, Chargé du Budget, 2015). Cependant, nous ne pouvons confirmer un lien direct entre les dépenses pour la Formation Professionnelle mentionnées ci-dessus et les recettes générées pour le FDFP.

En termes de dépenses des ménages, en 2015 les dépenses pour l'éducation représentent 3% des dépenses de consommation des ménages, se plaçant ainsi en sixième position après l'alimentation, le logement, l'habillement, le transport, et les communications (Institut National de la Statistique, 2015). On comprend ainsi l'importance de l'éducation pour les ménages.

b. Acteurs de la formation professionnelle

i. Le Fonds de Développement pour la Formation Professionnelle (FDFP) – www.fdfp.ci

Le FDFP a été mis en place en 1991 par le gouvernement ivoirien afin de consolider son dispositif de formation professionnelle.

Fonctionnement

Il reçoit les ressources de la taxe d'apprentissage (0,4% de la masse salariale) et de la Taxe additionnelle à la Formation Professionnelle Continue (1,2%) ainsi que tout autre fonds dédié à la formation professionnelle mis à disposition.

Les entreprises honorant les taxes mentionnées ci-dessus se voient offrir des subsides pour la formation de leurs employés à la hauteur du montant de leurs taxes. Dépendant de la formation, les subsides peuvent couvrir la totalité, ou non, de la formation demandée par l'employeur. De par sa nature financière, le FDFP est placé sous la tutelle du Ministère de l'Etat, le Ministère de l'Economie et des Finances, et du Budget.

Le FDFP a pour mission essentielle le financement :

¹⁹ Par « formation professionnelle » nous excluons les formations académiques.

- Des actions de formation continue destinées aux salariés des entreprises (promotion),
- Des études ayant trait à la planification générale de la formation professionnelle continue,
- Des actions de formation professionnelle initiale (intégration sur le marché du travail),
- Des études ayant trait à la planification générale de la formation professionnelle technique.

C'est à travers un système d'agrément que le FDFP réfère les entreprises aux différents cabinets de formation. Cet agrément est également disponible pour les entreprises faisant des formations en ligne. En effet, Educatel faisait partie (ils ont fermé) des partenaires du FDFP.

ii. Le MENETFP

Voir section 4.A.

iii. Les centres de formation présentielle en Côte d'Ivoire

S'il n'existe pas de chiffre précis indiquant la répartition du marché à travers ces trois catégories en Côte d'Ivoire, les différents entretiens²⁰ faits à travers l'Education Impact Fund ont confirmé que la grande majorité, environ 99%, des formations professionnelles offertes se font à travers le mode présentiel.

D'après le FDFP, la Côte d'Ivoire recense aux environs de 800 cabinets de formation agréés présentiels, représentant ainsi une large concurrence indirecte, mais soulignant également la demande pour la formation en Côte d'Ivoire (FDFP, 2017).

Malgré de nombreux facteurs variables (heures de formations dispensées, qualité, etc.), suite à l'analyse de marché de Comoé Capital, le prix moyen d'une formation présentielle se situe autour des 150.000 FRANCS CFA.

D'après l'étude de marché de Comoé Capital, les principaux cabinets de formation professionnelle sont : Maison Chefs d'Entreprise – MCE (www.mce-afrique.net), CIFIP (www.cifip-ci.com) et RMO (www.rmo-jobcenter.com). Il a été signalé que la majorité des cabinets de formation sont également des cabinets de recrutement.

Seul OO2 (www.oo2.fr), cabinet français ayant une filiale en Côte d'Ivoire est un pur player dans le secteur de la formation.

Suite à l'analyse de marché (effectuée sur plus de 1500 utilisateurs contactés par Etudesk), il a pu être conclu que :

- La demande pour la formation auprès des cabinets présentiels croît surtout depuis 2-3 ans.
- Il y a une tendance marquée pour les formations dans les domaines suivants : management, anglais, comptabilité et bureautique (Excel notamment).
- La majorité des entreprises ne réalise pas encore le besoin de former leurs employés.
- Beaucoup d'entreprises ne sont pas au courant des ressources accessibles du FDFP pour lesquelles elles cotisent.

Il faut noter que l'agrément FDFP est le principal driver du secteur de la formation professionnelle. En effet, les entreprises ne travaillent en général qu'avec les cabinets qui disposent de l'agrément FDFP qui leur permet de se faire rembourser. Le processus d'obtention de l'agrément FDFP peut être long mais semble transparent au vu du nombre de cabinets agréés. La liste des cabinets est disponible sur le lien suivant : www.fdfp.ci/directory

Programmes lancés avec des entreprises

Quelques programmes sur mesure lancés en Côte d'Ivoire :

- **Data Science Institute lancée par Orange Côte d'Ivoire, l'INPHB Yamoussoukro et l'école Polytechnique** : ce programme sur mesure permet de développer des formations d'ingénieur Big Data, d'analyse statisticien, de chargé d'études Data Mining, de Data Analyst ou de Data Scientist, etc. (Abidjan Net, 2017).
- **Certificats HEC Paris** à Abidjan : HEC Paris a développé des programmes sur mesure pour les fonctionnaires en Côte d'Ivoire. De plus, des programmes courts (certificats) ont été développés pour le grand public (HEC, 2018).

²⁰ Educarrière, FDFP

- **Programme conjoint Seedstars – Agence Emploi-Jeunes** : Ce programme conjoint vise à former dans un premier temps 100 jeunes dans les TICs et l’agro-industrie (Agence Emploi Jeunes, 2017).

Plusieurs initiatives similaires sont lancées conjointement entre entreprises et écoles ou centres de formation. Par exemple, l’école des mines et pétrole de Yamoussoukro (ESMG) dispose d’un programme d’appui de Schlumberger etc.

iv. Les centres & plateformes proposant une formation en ligne

Si la formation par visio-vidéo/conférence est beaucoup utilisée dans les universités, elle l’est bien moins dans le cadre de la formation professionnelle courte. En effet, parmi les 800 cabinets de formation professionnelle, notre analyse de marché a fait ressortir que la part de formations visio-/vidéo-conférences est minime.

De plus, les habitants de la Côte d’Ivoire ne se rendent pas sur les plateformes de formation en ligne (ex : Coursera, edX, Udemy, etc.)²¹.

A ce jour, le seul acteur de la formation 100% en ligne en Côte d’Ivoire est Etudesk (avec des contenus locaux).

²¹ Raisons principales: plateformes inconnues, formations trop chères, moyen de paiement inapproprié.

11. POINTS GENERAUX AUX DIFFERENTS NIVEAUX D'EDUCATION

i. Enfants Non Scolarisés

D'après une étude sur les Enfants Hors du Système Scolaire (EHSS) en Côte d'Ivoire, deux points demeurent très importants afin d'augmenter les taux de scolarisation des enfants en Côte d'Ivoire: celui du genre, ainsi que l'accès à l'éducation dans les milieux ruraux, qui représentent plus de 70% des EHSS des enfants de 6-16 ans (MENETFP, 2017).

Les raisons principales de nonaccès et d'abandon à l'éducation sont les suivantes (MENETFP, 2017):

- Raisons de nonaccès : Contraintes financières, activités ménagères, handicap, maladie, absence d'extrait d'acte de naissance, travail des enfants, décès des parents et abandon volontaire.
- Raisons d'abandon : redoublements trop fréquents, discontinuité éducative, le manque de matériel scolaire et manuels scolaires, le suivi pédagogique limité des enseignants, le manque de soutien aux enfants en difficulté, ainsi que le manque de dialogue entre les parents et les enseignants.

ii. Différences urbain/rural

Dans la prolongation de l'argument précédent sur le manque d'accès à l'éducation dans le milieu rural, le tableau suivant montre la localisation des enfants scolarisés.

Tableau 7 : Localisation des enfants scolarisés en Côte d'Ivoire

	Rural	Urbain
Préscolaire	21%	79%
Primaire	55%	45%
Secondaire 1er Cycle	4%	96%
Secondaire 2nd Cycle	1%	99%

Source : (MENETFP, 2017)

Si l'information ne prend pas en compte les besoins de scolarisation, on observe toutefois que si 45% des enfants scolarisés proviennent du milieu rural au niveau du primaire, ce taux ne s'élève qu'à 4% et 1% dans le secondaire, soulignant ainsi le très faible taux d'enfants ayant accès à une éducation secondaire dans le milieu rural. De façon similaire, alors que 65% des établissements scolaires du primaire se trouvent en zone rurale, on y retrouve uniquement 28% au niveau du secondaire (MENETFP, 2017).

D'après l'expérience de terrain de Comoé Capital, il est aussi important de noter que ce manque d'accès à une éducation préscolaire et secondaire est paradoxalement très marqué dans la région cacaotière du pays, malgré l'importance économique de cette zone (MENETFP, 2017).

La différence entre urbain et rural ne se fait pas uniquement au niveau de l'accès à l'éducation. En effet, l'étude de PASEC réalisée en 2014 (2016) montre que les résultats des élèves en milieu urbain sont meilleurs que ceux en milieu rural²², aussi bien en lecture qu'en mathématiques.

iii. Accès à l'éducation des femmes

Malgré les progrès importants faits par la Côte d'Ivoire en termes d'éducation, l'accès à l'éducation pour les filles reste un sujet avec de nombreuses lacunes. Effectivement, si le ratio filles-garçons est plus ou moins constant au primaire, ce ratio diminue considérablement à partir du secondaire (voir différents ratios ci-avant au sein des différents niveaux scolaires). En 2015, au niveau du secondaire, il y avait 16% de points d'écart entre les filles et les garçons en termes d'inscription en 2015 (Banque Mondiale, 2017).

²² A niveau socioéconomique, parcours scolaire et ressources pédagogiques équivalents.

La grossesse chez les jeunes filles en âge d'aller à l'école

Les cas de grossesse restent une réalité chez les jeunes filles en Côte d'Ivoire, soulignés comme « un véritable problème de société en Côte d'Ivoire » (RFI, 2017). En effet, selon l'étude du gouvernement, pour l'année scolaire 2014/2015, plus de 600 cas de grossesse ont été recensés dans le primaire, plus de 3000 cas au sein du premier cycle du secondaire, et près de 1000 cas au sein du second cycle du secondaire. Malgré une très légère baisse au sein du primaire, le taux de grossesse a augmenté de près de 3% par rapport à 2011/2012 (MENETFP, 2017). Ces jeunes filles sont souvent identifiées comme vivant dans des milieux précaires, et mises enceintes par leurs professeurs, souvent contre des avantages. Certains autres élèves sont également identifiés comme des acteurs de grossesse.

iv. Violence contre les enfants

La violence contre les enfants demeure également un réel sujet dans le secteur de l'éducation en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, le pays figure encore dans les 12 pays d'Afrique de l'Ouest n'ayant toujours pas interdit la violence corporelle dans les écoles malgré la présence de circulaires la décourageant. L'UNICEF publie ainsi les statistiques suivantes pour la Côte d'Ivoire (2016, cité dans AllAfrica, 2016) :

- Près de 4/5 des élèves sont sujets à des violences verbales en milieu scolaire ;
- Plus de 2/5 des élèves sont sujets à des violences physiques en milieu scolaire ;
- Près d'un élève sur trois est victime d'humiliations physiques en milieu scolaire ;
- 38% des élèves, filles comme garçons, sont victimes d'harcèlement sexuel à l'école ;
- Près de 1/10 d'élèves a subi des attouchements sexuels.

v. Infrastructures et manuels scolaires

Manuels Scolaires

Comme identifié à travers le graphique dans la *section 1* « Comparaison des équipements & ouvrages scolaires de la Côte d'Ivoire par rapport à la moyenne d'Afrique sub-Saharienne et du Cap Vert », en Côte d'Ivoire, le nombre d'élèves par livre de lecture ou de mathématiques est respectivement de 1,8 et 1,6, contre 2,2 et 2,7 en moyenne pour l'Afrique sub-Saharienne.

Cantines

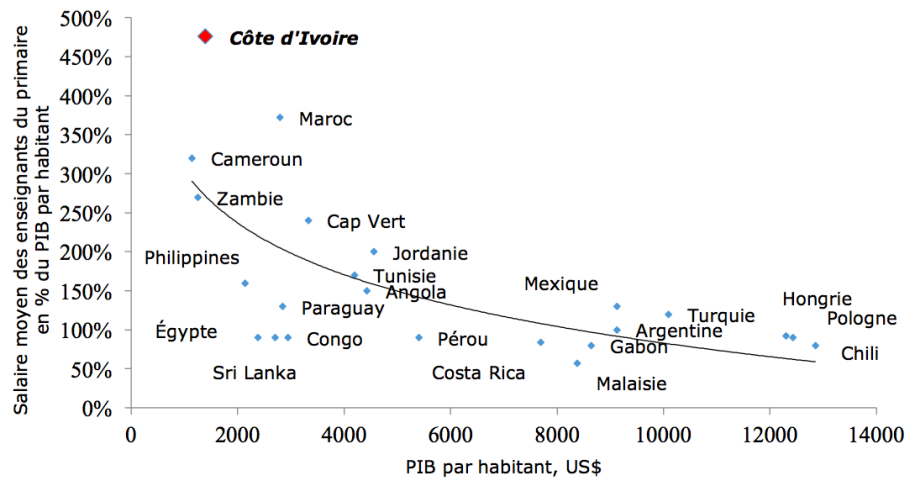
Comme l'explique le rapport du MENETFP (2017), en 2012 la faim constituait l'une des raisons principales de l'abandon scolaire. A ce jour, 35% des écoles primaires du pays disposeraient de cantines scolaires fonctionnelles²³.

vi. Salaire des enseignants

Malgré des résultats limités en termes de réussite scolaire, et comme le montre le Graphique 9 les salaires des enseignants ivoiriens, sont relativement élevés par rapport au niveau de développement du pays, aussi bien pour le primaire que pour le secondaire. En mai 2017, le Président de la Côte d'Ivoire affirmait que les enseignants du pays « ont les salaires les plus élevés de la sous-région » avec un salaire de 390.000 Francs CFA pour les enseignants du primaire et de 511.000 Francs CFA pour ceux du secondaire en 2016 (Connection Ivoirienne, 2017). En effet, d'après le rapport de la Banque Mondiale, au primaire les salaires moyens sont supérieurs de 33,4% en comparaison avec la moyenne des pays comparateurs choisis. Dans le secondaire, si l'écart demeure moins important, il est néanmoins présent. L'écart des salaires se vaut entre un salaire moyen avoisinant 9 fois le PIB par habitant en Côte d'Ivoire contre un maximum de 6,6 pour les pays les plus efficients (Banque Mondiale, 2017).

²³ Chiffre paraissant cependant surévalué. Source étatique.

Graphique 9 : Régression entre le salaire moyen des enseignants du primaire en % du PIB par habitant et le PIB par habitant (USD) en Côte d'Ivoire.



Source : (Banque Mondiale, 2017)²⁴

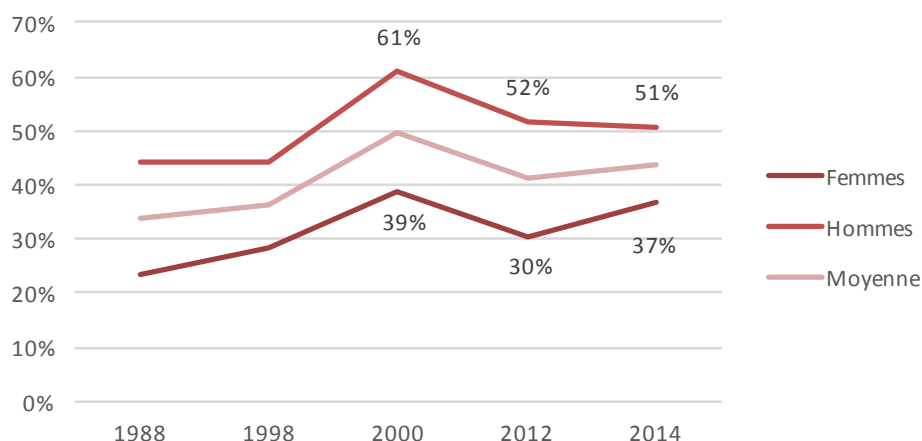
²⁴ Sur base des Rapports d'Etat sur les Systèmes Educatifs Nationaux (RESEnS)

12. L'ALPHABETISATION

En 2014, la Côte d'Ivoire comptait encore plus de 7.100.000 d'analphabètes, dont 2.100.000 ayant entre 15 et 24 ans.

Malgré une amélioration générale depuis 2012 avec une moyenne de 44% en 2014, le taux d'alphabétisation reste néanmoins en dessous des niveaux d'avant la crise des années 2000. De plus, la situation pour les hommes s'est même légèrement détériorée depuis 2012. Pour les jeunes de 15-24 ans, la situation est positive avec une progression aussi bien pour les femmes que les hommes, et avec une moyenne passant de 48% en 2012 à 53% en 2015 (Institut de Statistiques de l'UNESCO, 2017) (MENET, 2016).

Graphique 10 : Taux d'alphabétisation pour les personnes de 15 ans et plus en Côte d'Ivoire



Source : (Institut de Statistiques de l'UNESCO, 2017)

Il existe trois types d'alphabétisation : l'alphabétisation traditionnelle, l'alphabétisation fonctionnelle, et l'alphabétisation de conscientisation (MENET, 2016).

- **L'alphabétisation traditionnelle** se base sur l'éducation formelle, et permet ainsi d'apprendre à lire, écrire, et calculer à travers les livres disponibles à l'école ;
- **L'alphabétisation fonctionnelle** s'entend au-delà de la première, et s'intègre à des projets ou aux opérations d'une entreprise par exemple ;
- **L'alphabétisation de conscientisation** permet d'apprendre/de faire prendre conscience aux analphabètes de leurs droits et de leur faire prendre conscience de leur condition de vie à travers des modules d'éducation civique (valeurs, aspects juridiques, etc.). Celle-ci est très utilisée en Côte d'Ivoire.
 - Les enfants de 9 à 13 ans suivent l'alphabétisation traditionnelle, telle qu'elle est proposée à l'école.
 - Les enfants de plus de 13 ans, et les adultes suivent en général une alphabétisation fonctionnelle et d'éducation non formelle dans des centres d'alphabétisation.
 - Certains enfants entre 6 et 11 ans sont également accueillis dans des centres d'alphabétisation dans le cas où l'alphabétisation traditionnelle ne leur est pas disponible.

En 2014-2015, ce sont près de 70.000 personnes qui ont été reçues dans des centres d'alphabétisation, dont 60% de femmes et plus de 50% de personnes âgées entre 19 et 44 ans.

Les centres de formations sont souvent gérés par des bénévoles ou des personnes recrutées, devant avoir au minimum le niveau de la classe de 3^{ème} (fin du premier cycle du secondaire). La réalité est cependant différente avec près de 30% des animateurs n'ayant uniquement complété que le cursus primaire, et seulement 27% ayant fait des études supérieures (MENET, 2016).

A ce jour, il est estimé que 87% des centres d'alphabétisation sont des initiatives privées. En général ces centres ne disposent pas d'endroit physique indépendant, mais s'organisent plutôt dans d'autres bâtiments tels que des associations, des écoles privées ou publiques, etc. Si seulement 10% des centres sont agréés par la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DAENF), la majorité (97%) des centres seraient toutefois encadrés par les Conseillers d'Inspection de l'Enseignement Primaire chargés de l'Alphabétisation (CIEPA) (MENET, 2016).

Investir dans l'alphabétisation en Côte d'Ivoire (pour un fonds de type Comoé Capital)

- Un point d'attention doit être porté à la formation des formateurs des centres suite au nombre de bénévoles et d'une tendance pour de très faibles qualifications de ceux-ci.
- L'alphabétisation est subventionnée en grande partie par l'UNESCO et le ministère.
- Les opportunités d'investissement restent limitées du fait du profil des populations cibles (pouvoir d'achat souvent faible, femmes ayant des difficultés à être disponibles du fait des contraintes de leur situation matrimoniale et culturelle (autorisation préalable des époux) ou du format d'enseignement qui va au-delà des horaires conventionnels (cours du soir)).
- Quelques start-up essaient de développer des solutions et les ONG apportent un soutien massif à cette population fragile.
- En dehors de ces start-up ou des éditeurs, nous n'avons vu aucun business model « for profit » orienté vers l'alphabétisation.

13. INNOVATIONS : L'« EDTECH » EN CÔTE D'IVOIRE

Suite à l'expérience de Comoé Capital au travers de l'Education Impact Fund, et en parallèle avec un article d'un des acteurs principaux dans le milieu des start-up en Côte d'Ivoire, Seedstars (Seedstars, 2017), il peut être conclu que les avancées du digital au sein du milieu éducatif ivoirien demeurent très limitées voire inexistantes.

Seedstars explique que le manque d'opportunités « EdTech » provient entre autres du manque de talents dans le pays suite au taux, encore trop faible, de scolarisation, ou recevant une éducation de mauvaise qualité, mais aussi de par le manque de coopération de la part des autorités publiques.

Toutefois, l'évolution rapide du taux de pénétration d'internet et le développement des structures d'encadrement (incubateurs, accélérateurs, start-up studios) laissent entrevoir des perspectives intéressantes pour l'« Edtech » en Côte d'Ivoire. Ci-dessous les statistiques récentes pour la pénétration internet.

Tableau 8 : Evaluation trimestrielle du parc d'abonnés à l'internet mobile en Côte d'Ivoire

	Mars 2017	Juin 2017	Septembre 2017	Taux d'Evolution (Sept/Juin)
ORANGE	3.644.748	3.449.491	4.392.431	27,34%
MTN	6.289.108	7.433.489	8.245.620	10,93%
MOOV	3.680.628	3.396.237	4.297.743	3,33%
TOTAL	13.614.484	14.850.217	16.935.794	14,04%

Source : (ARTCI, 2017)

En termes d'accompagnement pour les jeunes promoteurs du secteur de l'« EdTech », il y a une croissance remarquable du nombre d'incubateurs présents en Côte d'Ivoire²⁵. Plus particulièrement, deux acteurs très présents dans le domaine des TIC sont Seedstars ainsi que la Fondation Jeunesse Numérique.

Le développement des TIC représente une opportunité de développement de solutions d'apprentissage intégrant des solutions digitales. L'« EdTech » est embryonnaire en Côte d'Ivoire mais quelques start-up proposent des solutions innovantes :

- Etudesk (www.etudesk.com) est une plateforme proposant des cours conçus en partenariat avec des entreprises. L'entreprise se définit comme l'université des entreprises. L'entreprise conçoit des cours en partenariat avec des entreprises et en donne l'accès à des étudiants ou professionnels. L'entreprise veut ainsi briser le gap entre la formation théorique et les besoins des entreprises.
- Actinobis (www.actinobis.com) est un centre de coaching qui fait un mix entre formation en ligne et présentiel sur des modules de bureautique ou sur les bonnes pratiques en entreprise. Elle s'adresse aux étudiants titulaires d'un BTS ou master et ayant peu ou pas d'expérience en entreprise.
- Plateformes internationales comme Udemy, OpenClassrooms ou Edacy sont aussi présentes en Côte d'Ivoire.

Comoé Capital a rencontré plusieurs promoteurs proposant des projets dans l'« EdTech ». Suite au manque de documentation dans le secteur, une liste des projets rencontrés est présentée ci-dessous.

²⁵ OrangeLab, JokkoLabs, 5K, CoLab, ProdiJe, Inovis, IncubIvoire, Fondation Jeunesse Numérique, Seedstars

Tableau 9 : Projets d'« EdTech » rencontrés à travers l'expérience de l'Education Impact Fund

Domaine	Description	Nom du projet entrepreneurial
Administration scolaire	Paieement par mobile money des frais scolaires & suivi	JFR Systems
Administration scolaire	Plateforme de gestion d'écoles, administratif etc.	Global Link
Alphabétisation	Projets d'alphabétisation à travers des plateformes	LUCIE, AmBC
Tablette Educative	Education au sein du préscolaire	Qelasy
Recherche de travail/formation	Site recensant les différentes opportunités de travail et de formation en Côte d'Ivoire	Educarrière
Formation en ligne	Site de formations professionnelles en ligne	Etudesk
Formation en ligne	Site de formations professionnelles en ligne	Xyria, Oniveau
Formation en ligne	Cours de rattrapage/soutien scolaire en ligne	Fortitude, BACPrep
Opportunités d'emploi/Formation	Site recensant les opportunités d'emploi/formation	Educarrière
Opportunités d'emploi/Formation	Site recensant les opportunités d'emploi/formation	Djazi
Livres audio	Livres audio	ZoomVocal
Editeurs/Lecteurs	Plateforme web qui permet d'une part aux lecteurs et aux éditeurs de découvrir de nouveaux auteurs et d'autre part aux écrivains de partager leur travail, obtenir la reconnaissance, et de se connecter avec leur public	225nouvelles

14. AUTRES ACTEURS DU SYSTEME EDUCATIF IVOIRIEN

a. Maisons d'Éditions et Imprimeurs

i. *Maisons d'Éditions*²⁶

i. MARCHE DES MAISONS D'ÉDITIONS

Le marché des maisons d'éditions est estimé à environ 17 Mds FRANCS CFA²⁷ (source : professionnels du secteur, analyses Comoé Capital), le marché ivoirien de l'édition comprend deux principaux segments : (i) le marché scolaire (80% du marché) et (ii) le marché du non-scolaire.

Le marché non scolaire ne représente qu'environ 20% du marché et est composé de la littérature (enfantine, jeunesse, spécialisée et générale).

Le marché scolaire est composé comme suit :

- **Du préscolaire :**
 - Il s'agit d'un marché relativement nouveau occupé par des acteurs comme PUCI, NEI-CEDA, les Collections ivoiriennes (solide sur l'enseignement catholique, acteur important dans le préscolaire) et Vallesse Editions. Les ouvrages sont rédigés et attribués par le ministère avant d'être agréés (pas d'appels d'offres). Toutefois, les éditeurs peuvent proposer des ouvrages qui seront recommandés par le ministère (pas d'obligations pour les écoles). En ce qui concerne le préscolaire, les écoles ont plus de flexibilité dans le choix des ouvrages à présenter à leurs étudiants.
- **Du primaire**
 - Les manuels du primaire sont soumis à agrément via appel d'offre tous les 5 ans. Durant la rentrée 2015-2016, le ministère a compté 3,6 millions d'élèves inscrits dans le cycle primaire.
 - La particularité des écoles primaires est la gratuité des ouvrages dans les écoles publiques. Aussi, sur ce segment, les éditeurs ont le choix entre :
 - Se positionner sur les écoles privées qui choisissent d'utiliser un livre dans une liste d'ouvrages recommandés.
 - Editer et imprimer les ouvrages du ministère (Collection Ecole & Développement) avec un risque de créances sur l'Etat qui les distribue aux établissements publics et paie après un délai. Les différents auteurs rencontrés trouvent ce segment un peu délicat du fait des fortes contraintes imposées par l'Etat à travers ses termes de référence (délais d'exécution courts, volumes importants, délais de paiement de l'Etat long, prix imposés par l'Etat).
 - Pour qu'un ouvrage édité soit agréé (primaire ou secondaire), il doit obligatoirement être rédigé en collaboration avec des pédagogues du ministère spécialisés dans chaque matière en vue de s'assurer qu'ils répondent aux besoins/difficultés des élèves. Le temps moyen entre le moment où il est décidé de créer un cahier et le moment où il rentre en vente est au moins un an.
- **Du secondaire**
 - Les ouvrages sont aussi soumis à agrément via appel d'offre. Le parascolaire est aussi très développé sur ce segment. Il est composé de manuels et livrets d'activité. Les cahiers d'intégration ou d'activité sont souvent rédigés par ou en collaboration avec les agents du ministère et agréés. JD Edition est très présent sur ce secteur encore naissant. Les annales et autres cahiers de révisions sont produits par les éditeurs locaux. Ces fongibles sont soumis à agrément pour être recommandés.
- **Du supérieur**
 - Il n'est pas soumis à une réglementation particulière. Ce segment est dominé par les éditeurs étrangers.
- **De l'enseignement technique**
 - L'association des éditeurs a obtenu du CIDFOR l'édition des ouvrages de l'enseignement technique. Ainsi, tous les membres de cette association auront pour la rentrée prochaine l'édition de manuels.

²⁶ Source : Etude de marché Comoé Capital

²⁷ Source: Etude de marché Comoé Capital (professionnels du secteur)

- **De l’alphabétisation**

- Durant la rentrée 2015-2016, la Côte d’Ivoire comptait 2 828 centres d’alphabétisation pour 75 275 apprenants répartis sur les niveaux 1 (64%), 2 (26 %) et post alpha (10%).

Contrairement aux marchés matures, le mouvement vers le digital est embryonnaire.

ii. ACTEURS PRINCIPAUX

Maisons d’éditions

- **NEI-CEDA** : Depuis leur création respectivement en 1961 et 1972, CEDA et NEA (devenu plus tard Binea puis NEI) ont exercé un monopole sur les manuels scolaires du primaire jusqu’en 2002. A partir de cette date, le secteur a connu une révolution avec (i) la fin du monopole sur les manuels scolaires et (ii) la gratuité des ouvrages scolaires pour le primaire. Après leur fusion en 2011 (premier rapprochement en 2005), l’Etat qui détenait encore 12,5% du capital du groupe, a cédé ses parts à Hachette Livre. NEI – CEDA est le leader incontesté de l’édition en Côte d’Ivoire avec plus de 600 titres et 37% de parts de marché (selon les estimations des professionnels du secteur). NEI – CEDA est coté à la BRVM et a réalisé en 2016 un chiffre d’affaires de 4 Mds FRANCS CFA (contre 5 Mds FRANCS CFA en 2015) pour un EBE négatif de -1 442 MFRANCS CFA en 2016 (contre 699 MFRANCS CFA en 2015). Des informations reçues, les pertes seraient dues à des problèmes de gouvernance (choix d’imprimeurs liés à des actionnaires sans forcément avoir la meilleure offre financière) et sur le positionnement (focus sur les manuels qui ont des marges plus faibles).
- **Eburnie** : Avec près de 300 titres et 25% de parts de marché, Eburnie est le N°2 de l’édition en Côte d’Ivoire. Créé par sa PDG, AMOIKON-FAUQUEMBERGUE MARIE AGATHE, Eburnie a su se développer en remportant un appel d’offre lors de sa création en 2002 (premier appel d’offre post-libéralisation du secteur).
- **FratMat Editions** : avec 18% de part de marché, cette filiale du leader ivoirien de la presse écrite (SNPECI), a transformé son pôle édition en une entité à part entière (2005). L’activité de Frat Mat éditions s’adosse à la fois aux autres entités du groupe (imprimerie, comptabilité, diffusion, commercialisation) et à des partenaires étrangers pour l’édition des manuels scolaires).
- **Les Classiques Ivoiriens** : cette maison a été créée en 2004 et diffuse dans l’ensemble de la sous-région la production des Classiques africains, mais également Belin et Heinemann, ainsi que d’autres éditeurs locaux. Sa part de marché est estimée à 12%.
- **Les PUCI** : nées en 1998, les presses universitaires de Côte d’Ivoire éditent des ouvrages universitaires essentiellement, développent leur activité dans le secteur scolaire, notamment préscolaire, et diffusent et distribuent des éditeurs étrangers également.
- **Neter** : Créées en 1992, les Editions NETER ont publié une trentaine de titres dans deux grandes collections : la collection Politique et la collection Universités d’Afrique. Elles éditent aussi une revue culturelle (Racines) et des ouvrages de parascolaire.
- **JD Edition** : JD Editions est un acteur récent (2014) dans le secteur de l’édition. Sa spécificité est qu’il produit quasi-exclusivement des cahiers d’activité. Nous avons donc approché les équipes JD Editions pour en savoir un peu plus sur l’entreprise. Le promoteur est militaire de formation qui s’est retrouvé dans l’édition via notamment des amitiés au ministère. Volumes : JD Editions vend entre 10 000 et 50 000 cahiers par matière par an. Les meilleures ventes étant réalisées sur les cahiers de mathématiques (toutes classes).
- **Vallesse Editions** : Créée en 2005, VALLESSE est une maison d’édition, qui possède un fonds éditorial de près de soixante-dix ouvrages dont 33 sont agréés au programme scolaire du 1er cycle, des parascolaires agréés et des ouvrages de littératures jeunesse.

Autres acteurs

Les principaux acteurs autour des maisons d’éditions sont les infographes (en interne pour les plus grosses maisons, ou en externe pour les plus petites), les auteurs, les librairies ainsi que les imprimeurs (coût principal).

ii. Imprimeries

Les acteurs les plus significatifs sont :

- **Hooda Graphics** (www.hoodagraphics.com) : L'entreprise est dirigée par M. Diabaté Daouda et dispose d'équipements de pointe. Grâce à ses prestations de qualité, l'entreprise a su s'imposer en quelques années comme un des leaders de l'imprimerie papier (1,4 Md FRANCS CFA de chiffre d'affaires en 2013).
- **Imprisud** (www.imprisud.ci) : Avec un chiffre d'affaires de 1,2 Md FRANCS CFA (2013), Imprisud travaille avec les principaux éditeurs de la place.

Les éditeurs ont souvent recours à des acteurs étrangers pour les impressions avec des délais plus ou moins longs. En effet, le délai de livraison des ouvrages imprimés en Inde est de 2 mois et celui aux Emirats Arabes Unis est de 1 mois.

Investir dans les maisons d'éditions (du point de vue d'un investisseur type Comoé Capital) :

- L'activité ne nécessite pas d'agrément particulier au niveau des romans littéraires. Des agréments sont demandés pour les ouvrages scolaires, même si ceux-ci ne sont pas toujours accordés dans les règles de l'art.
- Le poids de l'informel est assez important et une guerre des prix peut être engagée. Néanmoins, l'informel se permet souvent de commercialiser des ouvrages à prix plus élevés pour une qualité moindre (manque d'accès aux ouvrages).
- Bien que cela soit interdit, les éditeurs commercialisent directement leurs ouvrages aux écoles, ce qui fait de la concurrence aux libraires. Cette situation s'explique par la faiblesse du réseau de libraires.
- Si la maison d'édition est engagée dans l'édition d'ouvrages scolaires, l'activité sera fortement cyclique (rentrée scolaire).
- En général l'activité des maisons d'éditions est dominée par les ouvrages scolaires, notamment au niveau du premier cycle du secondaire. Les romans littéraires sont ainsi souvent marginalisés.

b. Librairies

La librairie la plus importante du pays (Librairie de France) ne dispose que de 7 boutiques dans le pays. Les deux premières librairies du pays sont :

Librairie de France



Principal acteur de la librairie, l'entreprise dispose de 7 magasins à Abidjan (4), San Pedro, Yamoussoukro et Bouaké. Le groupe connaît quelques difficultés de gouvernance (conflit entre les actionnaires). www.librairiedefrance.net

Librairie Carrefour Siloe



Avec un actionnariat composé essentiellement du clergé catholique, Carrefour Siloé a su s'imposer comme le challenger de la Librairie de France. En plus du magasin de Cocody, l'entreprise dispose de 2 mini-magasins appelés kiosques, à Adjamé et au Plateau. www.librairiecarrefoursiloe.com

D'autres librairies comme Aleph, Art'Elettres, Delon etc. ont la même stratégie avec une taille plus modeste.

Les autres acteurs sont :

- **Grande distribution** : des acteurs comme Prosuma ou la FNAC commercialisent les ouvrages au même titre que les libraires.
- **Librairies informelles** : Elles ont la réputation de commercialiser des ouvrages contrefaits. Une association des bouquinistes, mise sur pied récemment, vise à défendre leurs intérêts.

Investir dans les librairies (du point de vue d'un investisseur type Comoé Capital) :

- L'activité ne nécessite pas d'agrément particulier. Par exemple, un libraire peut être éditeur (comme Librairie de France qui a une maison d'édition).
- Le poids de l'informel est assez important et une guerre des prix peut être engagée. En plus d'être informels (absence de taxe), les bouquinistes utilisent des réseaux contrefaits pour commercialiser les ouvrages, ce qui rend difficile une concurrence face à eux. Lors d'une étude de marché, une trentaine de librairies ont été analysées et très peu ont montré une adéquation profil du promoteur – vision – taille intéressante pour Comoé Capital.
- Bien que cela soit interdit, les éditeurs commercialisent directement leurs ouvrages aux écoles, ce qui fait de la concurrence aux libraires.
- L'activité est cyclique et 80% du chiffre d'affaires est réalisé durant le dernier trimestre (rentrée scolaire). Cette situation explique le faible réseau de librairies. Certaines librairies créent des sites provisoires durant les rentrées scolaires dans les écoles afin de favoriser une proximité face à leur clientèle. Une autre stratégie adoptée dans le secteur est de développer la papeterie et la maroquinerie en ciblant les entreprises, sur un sous-secteur qui n'est pas cyclique.

c. ONG et Fondations

A ce jour, voici les fondations, organisations et ONG les plus actives dans le domaine de l'éducation en Côte d'Ivoire et présentes sur place :

- **UNESCO :**
 - L'UNESCO représente l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.
 - Le bureau de l'UNESCO à Abidjan a été inauguré en 2013. L'organisation travaille principalement à la mise en œuvre du Plan National de Développement, et partage ainsi des relations étroites avec le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.
 - Plus particulièrement, depuis 2016, l'UNESCO travaille activement sur un projet d'alphabétisation à travers les TIC. L'organisation appuie notamment plusieurs start-up dans ce domaine²⁸.
- **UNICEF :**
 - L'UNICEF représente le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.
 - En Côte d'Ivoire, l'UNICEF se concentre sur les deux axes suivants :
 - L'éducation de base de qualité en milieu scolaire
 - L'offre d'éducation de base en milieu non formel
- **Mouvement pour l'Education, la Santé et le Développement (MESAD) :**
 - Le MESAD est une ONG ivoirienne créée en 2001 qui s'articule autour des enfants et des jeunes en Côte d'Ivoire. Ses domaines d'expertise sont l'éducation, la santé et le développement (MESAD, N.D.).
- **Soleil Levant Education**
 - Soleil Levant Education est une ONG militant pour les Droits de l'Homme, en particulier ceux de la femme et de l'enfant par l'éducation, la sensibilisation et la protection. L'ONG est notamment très active dans la réhabilitation et la construction d'écoles (Soleil Levant Education, 2017).
- **Agence Française de Développement (AFD)**
 - L'AFD est très active dans le domaine de l'éducation en Côte d'Ivoire. En effet, l'un de ses six piliers d'action dans le pays est de « promouvoir l'emploi des jeunes ». Ceci a lieu à travers les axes suivants : l'amélioration de l'éducation de base, le rapprochement entre le système de formations professionnelles et le secteur privé, l'accroissement de l'insertion des jeunes sur le marché du travail, la modernisation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi qu'un soutien aux populations marginalisées pour favoriser leur accès à l'éducation et l'emploi (Agence Française de Développement, N.D.).
- **Global Partnership for Education (GPE)**
 - Le Partenariat Mondial pour l'Education²⁹ est un partenariat entre plusieurs acteurs et une plateforme de financement pour l'éducation dans les pays en voie de développement.
 - En 2017, l'organisation a levé environ USD 200.000 pour la construction d'un nouveau programme éducatif. Au total, entre 2012 et 2017, l'organisation a récolté plus de USD 40 millions pour l'implémentation du Plan Sectoriel d'Education/Formation 2016-2025. Le projet est co-géré par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et la Banque Mondiale. L'AFD joue également le rôle d'agence coordinatrice (Global Partnership for Education, N.D.).
- **Save the Children**
 - Save the Children est une ONG internationale qui défend les droits de l'enfant à travers plusieurs pays dans le monde.
 - Pour son programme 2016-2018, l'ONG s'axe sur quatre piliers différents : (i) le soutien d'initiatives communautaires, (ii) l'amélioration de la qualité de l'environnement de l'apprentissage, (iii) l'amélioration de la qualité des résultats d'apprentissage, et une attention particulière pour (iv) l'inclusion, l'équité et le genre (Save The Children, N.D.).

²⁸ Les start-up LUCIE et AmBC, rencontrées dans le cadre des activités de Comoé Capital, reçoivent un soutien de l'UNESCO.

²⁹ Traduction française du Global Partnership for Education

- **TRECC**

- TRECC signifie Transformer l'Education dans les Communautés productrices de Cacao. L'association aspire à améliorer les conditions de vie de tous les enfants et jeunes en Côte d'Ivoire grâce à une éducation de qualité. Son objectif est de permettre aux enfants et aux jeunes de vivre de manière saine et épanouissante, de répondre aux défis locaux et mondiaux, de poursuivre leurs rêves et de réaliser leur potentiel. Pour transformer l'éducation, TRECC croit fermement au pouvoir des partenariats public-privé. Ses activités renforcent les liens entre les politiques publiques, les stratégies d'entreprise, les aspirations de la société civile et les recherches scientifiques. Pour en savoir plus, il convient de visiter son site internet : treccprogram.org.

Forces

- On observe une volonté du gouvernement à vouloir améliorer l'éducation du pays à travers son budget et ses réformes :
 - Le budget alloué au secteur de l'éducation croît considérablement depuis 2010. En 2015, le budget alloué à l'éducation en Côte d'Ivoire en termes de pourcentage du PIB national est supérieur à la moyenne Africaine.
 - Depuis 2011, de nombreuses réformes ont été entreprises depuis la fin de la crise politique qui a touché le pays, telles que l'obligation de scolarisation de tous les enfants étant en âge d'aller à l'école primaire, la baisse du seuil d'admission et la réforme des études supérieures avec la mise en place du système LMD favorisant une plus grande harmonie avec l'international.
 - Un plan de développement sur plusieurs années a été établi en partenariat avec la Banque Mondiale.
- La Côte d'Ivoire se présente comme un milieu florissant pour l'entrepreneuriat, et notamment l'«EdTech», avec une croissance remarquable du nombre d'incubateurs au cours des deux dernières années.
- Il existe un réseau important d'ONG et de fondations reconnues et ayant d'importants moyens financiers en Côte d'Ivoire voulant agir pour la cause éducative dans le pays.

Faiblesses

- Les résultats généraux demeurent insatisfaisants
 - Les résultats scolaires sont inférieurs aux moyennes des pays africains ;
 - L'efficacité du secteur éducatif en Côte d'Ivoire est largement inférieure aux autres pays de la région ou autres pays émergents ;
 - Le taux d'espérance de vie scolaire est en dessous de la moyenne africaine ;
 - Les taux d'achèvement d'un niveau sont en dessous de la moyenne africaine ;
 - Les taux de scolarisation sont faibles par rapport aux pays de la sous-région.
- En moyenne, les écoles ne disposent pas d'infrastructures adaptées à l'apprentissage de l'enfant : manque de latrines, pas d'électricité, déficit de manuels scolaires.
- La violence physique, sexuelle et morale contre les enfants et les jeunes est présente dans les institutions scolaires, aussi bien pour les filles et que les garçons. De plus, les cas de grossesse sont encore très présents.
- L'allocation et la formation des enseignants au niveau du primaire et du secondaire ne prennent pas en compte les réalités du terrain, venant à souligner un manque de coopération et/ou d'harmonisation entre le secteur privé et le secteur public.
- Il y a un réel manque d'écoles en milieu rural.
- Dès l'entrée au secondaire, les statistiques démontrent que l'accès à l'éducation est plus faible pour les filles.
- Le ratio du nombre d'élèves par enseignant, mis à part pour le préscolaire, est trop élevé avec des moyennes supérieures à celles des pays avoisinants ou ayant une situation économique similaire.
- L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur est encore faible.
- Malgré la présence grandissante d'incubateurs en Côte d'Ivoire, peu d'entrepreneurs parviennent aujourd'hui à se démarquer.
- Au sein des manuels scolaires et livres de littérature, l'informel demeure encore très présent, laissant ainsi place à des ouvrages de moins bonne qualité et à des prix moins compétitifs que ceux du milieu formel.
- Le réseau de librairies est encore peu dense à l'intérieur du pays, rendant l'accès aux manuels scolaires et ouvrages de littérature plus difficile.

Menaces

L'amélioration du secteur éducatif ivoirien pourrait être perturbée par l'instabilité politique du pays et/ou un revers économique. En effet, malgré une sortie de crise en 2011, la situation politique du pays demeure tendue, menant à redouter une escalade d'évènements. Le pays, tout comme les autres pays de la région, doit également faire face à la montée du terrorisme depuis plusieurs années. Enfin, des catastrophes climatiques pourraient aussi venir impacter l'éducation des enfants et des jeunes à travers la destruction d'infrastructures, ou des conditions venant à défavoriser les productions agricoles du pays, impactant ainsi les revenus des parents. Il faut noter que deux-tiers de la population active ivoirienne est agricole.

Opportunités

La situation économique du pays, ayant une forte croissance depuis plusieurs années, avec une croissance de son PIB de 8,8% en 2016, soutient un engagement actif du gouvernement au sein de l'éducation nationale. De plus, le potentiel de croissance de la technologie (internet filaire et sans fil mais aussi la continuation de croissance de l'internet mobile) lié à l'éducation laissent entrevoir des perspectives intéressantes.

16. OPPORTUNITES D'ACTION DANS LE SECTEUR EDUCATIF

Suite à ce rapport, du point de vue du secteur privé, plusieurs opportunités sont ainsi présentes dans le secteur de l'éducation en Côte d'Ivoire, en voici une liste non-exhaustive :

- Favoriser la coopération entre le secteur public et privé afin de consolider les systèmes d'allocation et de formation des enseignants ;
- Remédier au manque d'infrastructures, biens matériels et de manuels scolaires des enfants ;
- Promouvoir l'accès à l'éducation dans les milieux ruraux ;
- Promouvoir l'enseignement préscolaire ;
- Promouvoir un enseignement de qualité ;
- Promouvoir une éducation sans violence physique ou morale, qu'elle soit contre les filles ou les garçons ;
- Revoir les opportunités de formation en Côte d'Ivoire afin que celles-ci débouchent plus facilement sur des opportunités d'emploi ;
- Promouvoir le marché de l'édition ;
- Promouvoir le marché des librairies afin de faciliter l'accès aux ressources académiques ou littéraires à l'intérieur du pays ;
- Soutenir l'EdTech en Côte d'Ivoire ;
- Travailler en coopération avec les différents acteurs clefs (public, fondations, ONG, entreprises) du milieu éducatif.

17. OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENT POUR UN FONDS DE PRIVATE EQUITY

Pour un fonds d'investissement de type Comoé Capital, plusieurs opportunités d'investissement existent dans le secteur de l'éducation et elles allient performances financières et impact social. Ces business models sont :

- **Formation liée aux besoins des entreprises** : Un des problèmes principaux de l'éducation en Côte d'Ivoire est le gap qui peut exister entre la formation théorique et les besoins en entreprises. Les business models de *Vocational Education and Training (VET)* ou *Career and Technical Education (CTE)* basés sur la technologie (Etudesk, Edacy, Udemy) ou pas (RMO, OO2, formations continues etc.) répondent à un besoin de marché et peuvent générer un impact important. Dans ce cas, du point de vue d'un fonds, les solutions alliant technologie (scalable) et présentiel (demande du marché local) sont à privilégier. Des accords avec des entreprises sont aussi un moyen d'appréciation intéressant de même que l'obtention de l'agrément FDFP.
- **Qualité de l'éducation** : Les business models permettant d'améliorer la qualité de l'éducation peuvent être intéressants pour un investisseur au vu du niveau assez bas de la formation en Côte d'Ivoire. On peut citer par exemple de nouvelles méthodes d'apprentissage comme le modèle Enko Education ou la start-up Educas.
- **Constructions d'écoles** : le faible niveau de densité et le niveau de commodités faible des écoles rendent intéressants des investissements dans des écoles avec des équipements de base. La faiblesse du préscolaire souligne un besoin pressant, même si le besoin en infrastructures se fait sentir à tous les niveaux. Toutefois, la détention des murs nécessite d'avoir couvert le risque lié au foncier en Côte d'Ivoire. La plupart des écoles optent donc pour la location.
- **Services aux écoles** :
 - Commodités : Peu d'écoles disposent de cantines ou autres commodités (latrines, points d'eau, foyer, etc.). Des entreprises proposant des services comme les cantines ou encore des services de gestion d'écoles peuvent être intéressantes.
 - Management : En effet, les écoles souffrent de problèmes de gestion avec des difficultés à couvrir leurs coûts fixes souvent à cause d'une scolarité mal calibrée ou des problèmes de recouvrement.
 - Financement : Une entité de gestion d'écoles ou une entreprise qui fait des prêts étudiants peuvent être intéressantes car répondant à un besoin important. Toutefois, octroyer des prêts étudiants nécessite de connaître préalablement la « valeur » du diplôme, ainsi que le taux d'insertion et le salaire moyen à la sortie. Il se trouve que très peu d'écoles disposent de ce type de statistiques et le lien avec les diplômés est quasi-inexistant.
- **Librairies** : La faible densité des librairies génère des opportunités d'investissement dans le domaine. Il s'agira de trouver le bon équilibre entre la cyclicité de l'activité et la logistique (présence dans des zones rurales peu denses avec des populations à faibles revenus et peu éduquées – pour des modèles de librairies en ligne).

18. CONCLUSION

En conclusion, la présente étude souligne une volonté encourageante des pouvoirs publics ivoiriens tout en constatant que les efforts fournis ne semblent pas être suffisants, ou peut-être inappropriés, pour répondre aux besoins éducatifs du pays. Avec une croissance annuelle de sa population de 2,4% et où plus de 40% de la population a moins de 14 ans, de nombreuses opportunités sont présentes pour soutenir la Côte d'Ivoire dans son devoir d'éducation.

REFERENCES

- Abidjan Net. (2017, Novembre 23). *Lancement d'un nouveau programme de Master en Data Science en Côte d'Ivoire*. Consulté le Janvier 04, 2018, sur Abidjan Net: <https://news.abidjan.net/h/626413.html>
- Agence Emploi Jeunes. (2017). *Cérémonie de lancement du Programme National d'Incubation, soutenir l'entrepreneuriat des jeunes*. Consulté le Janvier 4, 2018, sur Agence Emploi Jeunes: www.emploijeunes.ci/?p=actualite&actu=5504
- Agence Française de Développement. (N.D.). *Côte d'Ivoire*. Consulté le Janvier 5, 2017, sur Agence Française de Développement: <https://www.afd.fr/fr/page-region-pays/cote-divoire>
- AllAfrica. (2016, Juin 20). *Cote d'Ivoire: Violence en milieu scolaire - 207600 élèves victimes d'agressions sexuelles de la part des enseignants*. Consulté le Janvier 10, 2018, sur All Africa: <http://fr.allafrica.com/stories/201606201029.html>
- ARTCI. (2017). *Abonnés - Téléphonie Mobile*. Consulté le Janvier 29, 2018, sur Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire: <http://www.artci.ci/index.php/Telephonie-mobile/abonnes-service-mobile.html>
- Banque Mondiale. (2017). *Le Défi des Compétences: Pourquoi la Côte d'Ivoire doit réformer son système éducatif?*
- Banque Mondiale. (2018). *DataBank - Education Statistics: All Indicators*. Consulté le Janvier 2, 2018, sur DataBank: <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=education-statistics~all-indicators>
- Connection Ivoirienne. (2017, Mai 2). *Les enseignants en Côte-d'Ivoire « ont les salaires les plus élevés de la sous-région », affirme Ouattara*. Récupéré sur Connection Ivoirienne: <http://www.connectionivoirienne.net/126115/les-enseignants-en-cote-divoire-ont-les-salaires-les-plus-eleves-de-la-sous-region-affirme-ouattara>
- FDFP. (2017). *Cabinets Habilités*. Récupéré sur Fonds de Développement de la Formation Professionnelle: <http://www.fdfp.ci/directory>
- Fratmat.info. (2017, octobre 2). *BTS 2017: Résultats disponibles, le taux d'admissibilité est de 70,51 %*. Consulté le janvier 1, 2018, sur Fratmat.info: <https://www.fratmat.info/index.php/nos-unes/bts-2017-resultats-disponibles-le-taux-d-admissibilite-est-de-70-51>
- Global Partnership for Education. (2016). *Le financement de l'éducation en Côte d'Ivoire, 2006-2015: Sur le modèle des Comptes Nationaux de l'Education*. N.A.: Global Partnership for Education.
- Global Partnership for Education. (N.D.). *Côte d'Ivoire*. Consulté le Janvier 5, 2017, sur Global Partnership for Education: <https://www.globalpartnership.org/country/cote-divoire>
- Gouvernement de la Côte d'Ivoire. (2016). *Rapport d'Etat sur le Système Educatif National*. Dakar: IYPE.
- HEC. (2018). *Finance - Abidjan*. Consulté le Janvier 4, 2018, sur HEC: <https://execed.hec.edu/fr/certificats-executive/finance-abidjan#Perspectives>
- Institut de Statistiques de l'UNESCO. (2015). *Données pour les Objectifs de développement durable*. Consulté le Janvier 2, 2018, sur Institut Statistiques de l'UNESCO: http://uis.unesco.org/fr/home#tabs-0-uis_home_top_menus-3
- Institut de Statistiques de l'UNESCO. (2016). *Le financement de l'éducation en Côte d'Ivoire, 2006-2015*. N.D. : Institut de Statistiques de l'UNESCO.
- Institut de Statistiques de l'UNESCO. (2017). *Côte d'Ivoire: éducation et alphabétisme*. Consulté le December 10, 2017, sur Institut de Statistiques de l'UNESCO: <http://uis.unesco.org/fr/country/ci>
- Institut National de la Statistique. (2015). *Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire (ENV 2015)*. Abidjan: Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement.
- Jeune Afrique. (2017, Janvier 11). *Côte d'Ivoire : la liste du nouveau gouvernement dévoilée*. Récupéré sur Jeune Afrique: <http://www.jeuneafrique.com/391859/politique/cote-divoire-nouveau-gouvernement-devoile/>
- MENET. (2015). *Annuaire Statistiques de l'Enseignement Secondaire 2014-2015*. Abidjan: MENET.
- MENET. (2016). *Rapport d'Analyses Statistiques du Système Educatif 2014-2015*. Abidjan: Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques.
- MENETFP. (2017). *Plan Sectoriel Education/Formation 2016-2025*. Abidjan: République de Côte d'Ivoire.
- MENETFP. (2017). *Rapport d'Analyses Statistiques du Système Educatif 2015-2016*. Abidjan: Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques.
- MESAD. (N.D.). *A propos du MESAD*. Consulté le Janvier 4, 2017, sur MESAD: <http://mesad.org/presentation/>
- MESRS. (2014). *Annuaire statistiques de l'enseignement supérieur 2013-2014*. Abidjan: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
- Ministère auprès du Ministre, Chargé du Budget. (2015). *Loi de Finances Portant Budget de l'Etat pour l'Année 2016*. Abidjan: Ministère auprès du Ministre, Chargé du Budget.
- Ministère Auprès du Premier Ministre Chargé du Budget. (2015). *Rapport de Présentation: Loi de Finances Portant Budget de l'Etat pour l'Année 2016*. Abidjan: République de Côte d'Ivoire.

- MPD. (2016). *Plan National de Développement 2016-2020 Tome 2: Orientations Stratégiques*. Abidjan: Ministère du Plan et du Développement.
- MPJEJSC. (2017, Décembre 10). *Les Directions et services rattachés au ministère*. Récupéré sur Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique: <http://jeunesse.gouv.ci/?p=cont-txt&code=les-directions-et-services-rattaches-au-ministere>
- PASEC. (2016). *PASEC 2014 - PERFORMANCES DU SYSTÈME ÉDUCATIF IVOIRIEN: Compétences et facteurs de réussite au primaire*. Dakar: PASEC, CONFEMEN.
- RFI . (2017, Avril 16). *Côte d'Ivoire: des milliers de fillettes tombent enceintes à l'école*. Consulté le Janvier 10, 2018, sur RFI Afrique: <http://www.rfi.fr/afrique/20170416-cote-ivoire-milliers-fillettes-enceintes-ecole-grossesse-non-desiree>
- Save The Children. (N.D.). *Rapport Annuel 2016: Save The Children en Côte d'Ivoire*. N.D.: Save The Children.
- Seedstars. (2017, Mai 4). *Education Technology Ventures In Ivory Coast*. Récupéré sur Seedstars: <https://www.seedstars.com/2017/05/09/edtech-ventures-in-ivory-coast/>
- Sehi, B., & Mian, A. (2015). La formation pratique des enseignants en Côte d'Ivoire. *Formation et Profession*, 23(3), 203-210.
- Soleil Levant Education. (2017, Decembre 9). *Soleil Levant Education*. Consulté le Janvier 4, 2017, sur Facebook: <https://www.facebook.com/SOLEDUC.CI/>
- UNESCO. (2018, Janvier 8). *Éducation : Ratio élèves/enseignant par niveau d'enseignement*. Consulté le Janvier 8, 2018, sur UNESCO: <http://data.uis.unesco.org/index.aspx?queryid=180&lang=fr>

ANNEXES

ANNEXE I : SEGMENTATION DES ELEVES PAR TYPE D'ETABLISSEMENT & PAR NIVEAU EN COTE D'IVOIRE

SEGMENTATION DES ELEVES PAR TYPE D'ETABLISSEMENT & PAR NIVEAU EN CÔTE D'IVOIRE

		2004/2005	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
PRESCOLAIRE	Public (#élèves)	20.693	28.036	33.112	41.138	41.223	44.225	58.202	72.689	89.149	N.D	N.D
PRESCOLAIRE	Communautaire (#élèves)	N.D	N.D	N.D	N.D	N.D	824	1.311	3.287	3.000	N.D	N.D
PRESCOLAIRE	Privé (#élèves)	20.863	24.236	19.513	22.998	26.942	29.660	31.880	37.333	39.069	N.D	N.D
PRESCOLAIRE	Total	41.556	52.272	52.625	64.136	68.165	74.709	91.393	113.309	131.218	144.128	161.696
PRIMAIRE	Public (#élèves)	1.451.312	1.924.550	2.128.622	2.129.119	2.201.741	2.369.471	2.550.742	2.585.881	2.696.397	N.D	N.D
PRIMAIRE	Communautaire (#élèves)	N.D	N.D	N.D	4.333	10.336	19.641	12.064	41.454	51.240	N.D	N.D
PRIMAIRE	Privé (#élèves)	210.589	255.251	227.618	249.907	264.583	315.346	357.985	394.082	429.327	N.D	N.D
PRIMAIRE	Total	1.661.901	2.179.801	2.356.240	2.383.359	2.476.660	2.704.458	2.920.791	3.021.417	3.176.964	3.370.558	3.617.219
ESG 1 ^{er} Cycle	Public (#élèves)	288.393	384.955	423.880	418.835	425.024	412.621	454.378	467.301	517.715	N.D	N.D
ESG 1 ^{er} Cycle	Privé (#élèves)	194.997	216.208	211.721	233.204	275.255	335.899	346.641	428.851	488.276	N.D	N.D
ESG 1^{er} Cycle	Total	483.390	601.163	635.601	652.039	700.279	748.520	801.019	896.152	1.005.991	1.126.919	1.237.030
ESG 2 ^e Cycle	Public (#élèves)	94.733	111.730	151.191	282.629	329.431	210.571	183.156	160.997	143.503	N.D	N.D
ESG 2 ^e Cycle	Privé (#élèves)	82.029	104.648	70.541	90.868	136.475	167.744	148.289	158.523	172.062	N.D	N.D
ESG 2^e Cycle	Total	176.762	216.378	221.732	373.497	465.906	378.315	331.445	319.520	315.565	352.086	384.844
EFTP	Public (#élèves)	22.317	22.789	25.683	28.032	32.509	26.586	28.077	34.755	46.782	N.D	N.D
EFTP	Privé (#élèves)	15.517	21.258	20.048	19.494	27.680	22.227	31.251	49.839	55.490	N.D	N.D
EFTP	Total	37.834	44.047	45.731	47.526	60.189	48.813	59.328	84.594	102.272	N.D	N.D
SUPERIEUR	Public (#élèves)	94.771	99.865	99.909	97.185	89.730	15.264	15.856	88.738	98.003	N.D	N.D
	Universités Pub.	69.436	74.560	76.300	74.192	66.057	3.633	774	72.510	84.001	N.D	N.D
	Grandes Ecoles Pub.	25.335	25.305	23.609	22.993	23.673	11.631	15.082	16.228	14.002	N.D	N.D
SUPERIEUR	Privé (#élèves)	51.819	56.907	52.007	55.711	54.540	50.973	64.981	82.190	78.434	N.D	N.D
	Universités Priv.	2.209	4.332	4.434	4.919	5.407	2.551	8.024	7.813	9.232	N.D	N.D
	Grandes Ecoles Priv.	49.610	52.575	47.573	50.792	49.133	48.422	56.957	74.377	69.202	N.D	N.D
SUPERIEUR	Total	146.590	156.772	151.916	152.896	144.270	66.237	80.837	170.928	176.437	N.D	N.D

Source : (Gouvernement de la Côte d'Ivoire, 2016; MENETFP, 2017)

ANNEXE II : ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2013-2014

ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2013-2014

Localisation	Université			Grande École			Total
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	
Abidjan	2	26	28	13	119	132	160
Bouaké	1	1	2	3	10	13	15
Daloa	1	0	1	3	4	7	8
Korhogo	1	0	1	1	4	5	6
San-Pédro	0	0	0	1	0	1	1
Yamoussoukro	0	0	0	2	8	10	10
Autres	0	0	0	8	8	16	16
Abengourou	0	0	0	1	2	3	3
Aboisso	0	0	0	0	1	1	1
Adzope	0	0	0	0	1	1	1
Agboville	0	0	0	0	1	1	1
Dabou	0	0	0	1	0	1	1
Dimbokro	0	0	0	0	1	1	1
Gagnoa	0	0	0	2	0	2	2
Grand-Bassam	0	0	0	0	1	1	1
Jacquerville	0	0	0	1	0	1	1
Katiola	0	0	0	1	0	1	1
Man	0	0	0	1	0	1	1
Odienné	0	0	0	1	0	1	1
Toumodi	0	0	0	0	1	1	1
TOTAL GENERAL	5	27	32	31	153	184	216
% Par type d'établissement (public/privé)	16%	84%	100%	17%	83%	100%	
% Par type d'établissement (université/GE)			15%			85%	

Source : (MESRS, 2014)